



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

45^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

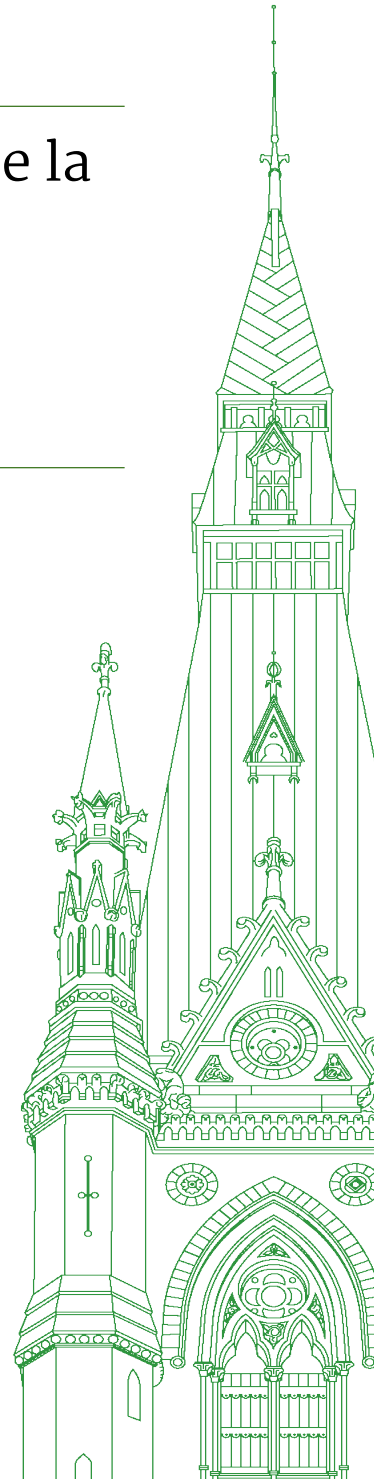
Comité permanent de l'industrie et de la technologie

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 030

Le jeudi 26 mars 2026

Président : Ben Carr



Comité permanent de l'industrie et de la technologie

Le jeudi 26 mars 2026

• (1100)

[Français]

Le président (Ben Carr (Winnipeg-Centre-Sud, Lib.)): Bonjour, tout le monde. J'espère que vous avez passé une bonne semaine jusqu'à maintenant.

Nous nous réunissons à nouveau pour continuer notre étude sur les véhicules électriques.

[Traduction]

Nous avons deux témoins avec nous en personne pour la première partie de la réunion. Ensuite, nous aurons deux témoins avec nous au cours de la deuxième.

À titre de rappel de courtoisie aux témoins, si vous utilisez votre oreillette et qu'elle est branchée, mais pas sur votre oreille, veuillez la placer sur l'autocollant devant vous afin de protéger la santé et le bien-être des interprètes.

M. Bains se joint à nous en ligne aujourd'hui. Je peux vous confirmer que tous les tests ont été effectués.

Sur ce, nous accueillons aujourd'hui Julian Karaguesian, conférencier invité au département d'économie de l'Université McGill; et Margaret McCuaig-Johnston, professionnelle en résidence à l'Université d'Ottawa. Ils comparaissent à titre personnel.

Je remercie les témoins de se joindre au Comité ce matin. Vous disposerez chacun de cinq minutes pour faire une déclaration préliminaire, après quoi les représentants des divers partis politiques à la table aujourd'hui vous poseront des questions.

Madame McCuaig-Johnston, je vous cède la parole pour commencer.

Margaret McCuaig-Johnston (professionnelle en résidence, Université d'Ottawa, à titre personnel): Merci, monsieur le président.

J'appuie les véhicules électriques depuis de nombreuses années. À Industrie Canada, en 1995, mon équipe et moi avons présenté des feuilles de route technologiques au Canada conjointement avec des chefs de file de l'industrie, et l'une des premières concernait les technologies automobiles. En 2008, en tant que SMA des technologies de l'énergie à RNCAN, j'ai lancé la feuille de route technologique pour les véhicules électriques. Je voulais que les entreprises et les chercheurs canadiens jouent un rôle important dans le secteur. La stratégie automobile du Canada et les initiatives du gouvernement de l'Ontario seront d'une grande aide à cet égard.

Cependant, l'introduction de véhicules électriques chinois dans le secteur me préoccupe beaucoup.

Premièrement, notre secteur de l'automobile est soumis à d'énormes pressions en raison de l'imposition de droits de douane

américains sur le marché nord-américain fortement intégré. Ce n'est pas le bon moment pour que les importations bon marché fassent concurrence aux voitures que nos propres travailleurs fabriquent. Au Brésil et en Hongrie, les voitures chinoises assemblées à partir de troupes, jamais à partir de fournisseurs locaux, sont fabriquées dans des usines fortement robotisées, de sorte qu'elles ne soutiendraient pas le même nombre d'emplois que nos propres usines.

Deuxièmement, des dizaines de pièces dans chaque véhicule électrique chinois sont fabriquées avec de l'aluminium issu du travail forcé des Ouïghours. Selon un rapport de 2024 de Human Rights Watch, cela inclut les marques chinoises, mais aussi les véhicules occidentaux tels que Tesla, Toyota, Volkswagen et les voitures GM fabriquées en Chine. La bauxite est expédiée sur des milliers de kilomètres au Xinjiang pour être transformée en aluminium par le travail forcé gratuit des Ouïghours, puis expédiée à partir de là à des fabricants d'automobiles et de pièces. Il est illégal d'importer au Canada des produits fabriqués en tout ou en partie par du travail forcé, mais les postes du personnel d'Emploi et Développement social Canada et d'Affaires mondiales Canada liés au travail forcé sont touchés par des compressions, à l'exception d'une fonction de communication, et ce n'est pas une priorité dans le plan ministériel d'Affaires mondiales Canada pour 2026-2027.

De plus, un important avis douanier sur le travail forcé a disparu du site Web du gouvernement, et le nouvel avis concernant les entreprises chinoises de véhicules électriques énumère les exigences auxquelles les entreprises doivent se conformer, mais ne mentionne pas le travail forcé. Une nouvelle loi et un organisme promis pas plus tard que l'année dernière ne semblent plus être mis en œuvre. Ce gouvernement ne se soucie-t-il plus du travail forcé? Le représentant commercial des États-Unis a récemment lancé une enquête en vertu de l'article 301 sur la mise en œuvre par le Canada de politiques sur le travail forcé dans le cadre de l'ACEUM, avec des droits de douane pouvant atteindre 25 % qui se répercuteraient sur tous les secteurs si ces efforts étaient inadéquats. Ce n'est pas le moment de baisser les bras en ce qui concerne le travail forcé.

Troisièmement, il y a un risque lié au logiciel Baidu dans les véhicules électriques chinois, y compris les véhicules occidentaux fabriqués là-bas. Il renvoie en Chine les données des caméras, des microphones et des GPS. La loi chinoise sur le renseignement national exige que les entreprises fassent de l'espionnage, si le gouvernement en fait la demande. Les voitures dotées de ce logiciel sont régulièrement mises à jour à distance depuis la Chine. Un rapport du département américain de l'Énergie publié l'an dernier sur l'intégration des véhicules électriques au réseau électrique indique qu'une augmentation synchronisée par les véhicules en recharge pourrait entraîner des baisses de tension et des perturbations du marché.

Ce logiciel Baidu devrait être démonté à l'arrivée des voitures et remplacé par le BlackBerry QNX utilisé dans les voitures nord-américaines. Sinon, Pékin aura des données très détaillées sur toutes les rues et tous les bâtiments au Canada, ainsi que des renseignements personnels sur les passagers. Bien sûr, tous les lieux militaires, le SCRS, le CST, la GRC et même les ministères ne devraient pas autoriser les véhicules chinois.

Quatrièmement, en Europe, les prix des véhicules chinois étaient de 10 à 15 % inférieurs à ceux de la concurrence locale, juste assez pour être vendus. Cette année, on exige que les entreprises chinoises négocient des prix comparables, mais ici, au Canada, nous allons dans l'autre direction, en exigeant que 50 % des véhicules soient inférieurs à 35 000 \$.

Le gouvernement a dit qu'il voulait des coentreprises automobiles chinoises ici. Déjà, BYD a dit qu'elle ne le ferait pas. Elle veut se rassembler de façon indépendante. Si nous avions des coentreprises, elles devraient appartenir à plus de 60 % à des intérêts occidentaux, avec une direction, des travailleurs et des fournisseurs canadiens, surtout dans les domaines de l'aluminium et de l'acier, des logiciels QNX et du transfert de technologie à l'entreprise occidentale. Nous devons être prêts à quitter la table si les Chinois ne sont pas d'accord.

Merci.

• (1105)

Le président: Merci beaucoup, madame McCuaig-Johnston.

Monsieur Karaguesian, vous avez la parole pour un maximum de cinq minutes.

Julian Karaguesian (conférencier invité, Département d'économie, Université McGill, à titre personnel): Merci, monsieur le président.

C'est un honneur de venir témoigner devant ce comité de la Chambre des communes du Canada. C'est une première pour moi. C'est un plaisir et un honneur d'être ici. Je ne représente aucune institution, qu'elle soit publique, privée ou autre. Je suis un ancien conseiller spécial au ministère des Finances du Canada. J'enseigne actuellement l'économie à l'Université McGill. J'ai travaillé au ministère des Finances pendant plus de 25 ans. Je fais souvent des commentaires sur des questions économiques dans les médias canadiens et mondiaux. Je ne suis affilié à aucun parti. Je n'ai pas d'idéologie officielle.

Si j'ai accepté l'invitation à venir vous parler aujourd'hui, c'est pour parler de la prospérité à long terme du Canada, du gagne-pain des Canadiens ordinaires et de nos enfants, qui hériteront de ce beau pays qui est le nôtre. Mes commentaires se limiteront aux aspects internationaux des politiques du gouvernement en matière de véhicules électriques et d'autres politiques connexes, y compris le récent accord tarifaire avec la Chine.

Je vais commencer par brosser un tableau d'ensemble. Je ne pense pas qu'il soit exagéré de dire que le Canada est confronté au plus grand défi posé à son modèle économique depuis les années 1930. Notre modèle se fonde sur la mondialisation profonde et le commerce international, en grande partie avec les États-Unis. Ce modèle est attaqué par l'administration Trump. L'arsenalisation intentionnelle de notre intégration avec les États-Unis a exposé ce qui était autrefois une bonne chose comme étant maintenant une dépendance de grande envergure. Les droits de douane sur les automobiles et l'acier sont le fer de lance de cette arsenalisation de l'inté-

gration dans le commerce. Cela survient à un moment où les crises convergent au Canada et, à certains égards, à l'échelle mondiale. Nous sommes confrontés à de graves pénuries de logements et de soins de santé, ainsi qu'à une crise du coût de la vie. Il y a des conflits géopolitiques dans le monde. Il y a les changements climatiques, entre autres. Nous en avons plein les bras. Vous en avez plein les bras. Le gouvernement du Canada et son appareil d'élaboration des politiques en ont plein les bras.

Cette attaque contre notre modèle économique devrait être vue dans le contexte plus long et plus large d'une frontière américaine qui se resserre depuis les attentats du 11 septembre 2001. Cette situation et le retrait des États-Unis du système mondial sont des tendances à plus long terme, tout comme le déclin du secteur canadien de l'automobile. Au début du siècle, nous produisions trois millions de véhicules par année. Vingt-cinq ans plus tard, nous produisons 1,2 million de véhicules par année. Nous étions le septième producteur automobile en importance au monde. Nous ne faisons même plus partie des 10 premiers. Pendant ce temps, une grande partie de cette production perdue est allée au Mexique. Je n'ai rien contre le Mexique. C'est là que la production a migré. Il est devenu le cinquième producteur automobile en importance au monde.

Une grande partie de la perte de notre production est attribuable aux trois grands constructeurs, qui ne produisent maintenant collectivement que 300 000 véhicules au Canada. Le président Trump, avec ses droits de douane et d'autres mesures, vise à ramener le reste aux États-Unis, à ramener l'acier et les automobiles dans les États pivots, ce qui est essentiel pour obtenir une majorité permanente pour le mouvement MAGA. C'est ce qu'ils veulent. Ils sont ouverts à ce sujet.

L'Ontario et d'autres régions du pays ont ressenti profondément la perte de cette production. La République tchèque, qui compte 11 millions d'habitants, produit plus de véhicules que le Canada.

Avec les véhicules électriques, le Canada a l'occasion de recommencer à zéro, de se connecter aux chaînes d'approvisionnement mondiales, pas seulement à celles de l'Amérique du Nord, et d'être un acteur mondial, pas seulement régional. Le Canada possède bon nombre des éléments clés pour faire partie des chaînes d'approvisionnement mondiales de manière fondamentale, avec les minéraux critiques, la production de masse d'électricité et plus encore. Nous avons une industrie émergente de batteries pour véhicules électriques.

La nouvelle stratégie automobile du gouvernement fédéral et l'ouverture de notre économie aux véhicules électriques chinois sont un pas dans la bonne direction. Le nouvel accord tarifaire et le nouveau partenariat stratégique conclus avec la Chine ouvrent la voie à la diversification de nos échanges commerciaux et de nos investissements, non seulement avec la deuxième économie mondiale en importance — en termes de parité du pouvoir d'achat, la plus grande économie du monde —, mais aussi avec l'ensemble de l'hémisphère Sud, où vivent 75 % de la population mondiale et où réside plus de 55 % de l'économie mondiale. Notre prospérité future dépend du commerce avec l'ensemble de la planète et de la diversification.

Certains critiques ont fait grand cas des 49 000 véhicules électriques chinois qui viennent au Canada. Pourquoi? Cela représente une journée et demie de production en Chine et moins de 3 % de notre marché. C'est une superpuissance manufacturière et nous sommes une superpuissance des ressources naturelles et de l'énergie. Nous avons une relation commerciale naturelle. Nous pourrions certainement faire beaucoup plus dans les deux sens.

• (1110)

Nous avons besoin d'une contrepartie. Pour développer nos marchés d'exportation et réduire notre dépendance, nous devons commercer avec l'ensemble de la planète, et il y aura des demandes venant du reste du monde. Je crois que c'est crucial pour notre intérêt national.

Pourquoi hésitons-nous à le faire en tant que pays? C'est compréhensible. C'est en grande partie à cause de la peur. Nous craignons une réaction de certains intérêts puissants au sud de la frontière. L'administration Trump, et les administrations précédentes depuis environ 2016, ont créé un discours anti-Chine et une peur connexe, dans certains cas presque hystérique, de la Chine. La plupart du temps, il ne s'agit pas d'un récit fondé sur des faits. Ce n'est pas une histoire canadienne. Elle n'a pas été faite ici. Le but de ce discours, à mon avis, est de maintenir de l'influence sur le Canada en nous empêchant de voler de nos propres ailes, de faire du commerce avec le reste du monde et de réduire nos excédents...

Le président: Monsieur Karaguesian, je vais devoir vous interrompre, car nous avons un peu dépassé le temps alloué, mais il y aura des occasions d'en dire plus tout au long de la discussion.

J'aime toujours quand il y a des points de vue divergents. Cela donne lieu à une bonne conversation.

Sur ce, monsieur Guglielmin, vous avez la parole pour six minutes.

Michael Guglielmin (Vaughan—Woodbridge, PCC): Merci, monsieur le président.

Je remercie les deux témoins de leur témoignage.

Madame McCuaig-Johnston, vous avez comparu devant le comité du commerce international le 12 mars, et vous avez déclaré que les véhicules électriques chinois sont munis de logiciels de surveillance, de caméras, de microphones, de GPS et, ce qui est plus alarmant encore, que les entreprises chinoises sont légalement tenues de coopérer avec les services de renseignement du gouvernement chinois. Compte tenu de tout cela, l'accord du gouvernement libéral visant à importer des véhicules fabriqués en Chine à des tarifs douaniers presque nuls représente-t-il une menace pour la sécurité nationale du Canada?

Margaret McCuaig-Johnston: Je dirais qu'il y a des risques importants. Avant leur arrivée, nous devrions mettre en place des garde-fous. L'un de ces garde-fous, c'est que le logiciel Baidu devrait être retiré. Je crois comprendre que certains véhicules électriques chinois sont dotés du logiciel QNX, mais il faudrait vérifier que les données ne sont pas stockées en Chine. Nous ne devrions pas avoir de données canadiennes stockées en Chine, ce qui signifie qu'il faut retirer le logiciel Baidu lorsque les véhicules arrivent, et il y a d'autres mesures à prendre si nous voulons fabriquer des véhicules électriques chinois ici.

Je mentionnerais que, même si les VE chinois représentent 3 % du nombre total de voitures vendues au Canada — ils atteindront 70 000, j'en suis sûre, la deuxième année —; 70 000, c'est plus de la

moitié de tous les VE vendus au Canada l'an dernier. C'est un chiffre important sur le marché des véhicules électriques.

• (1115)

Michael Guglielmin: Aux fins du compte rendu, à votre connaissance, y a-t-il des dispositions dans l'accord actuel qui interdiraient l'installation de cette technologie de surveillance dans les véhicules chinois lorsqu'ils sont importés ici au Canada?

Margaret McCuaig-Johnston: Nous n'avons pas vu les détails de l'entente. Il faudrait que les fonctionnaires canadiens informent les fonctionnaires chinois que nous allons le faire. À ma connaissance, il n'y a rien qui nous empêcherait de le faire.

Michael Guglielmin: Diriez-vous qu'avant de signer cet accord, le gouvernement canadien était bien conscient des risques pour la sécurité liés à ce logiciel?

Margaret McCuaig-Johnston: L'entente a été négociée sous un cône de silence. Les fabricants canadiens n'y ont pas du tout participé. En effet, on les a rassurés en leur disant que les véhicules électriques n'étaient pas sur la table et que, s'ils l'étaient, il y aurait une conversation avec eux. Cela ne s'est pas produit, et les négociateurs n'ont donc pas pu profiter des connaissances des fabricants. Je ne sais pas s'ils ont bénéficié de l'apport du SCRS et du CST, mais le SCRS et le CST sont très conscients des risques de la technologie de Baidu.

Michael Guglielmin: Il y a environ un an, en mars 2025, l'ancien ministre de l'Industrie, aujourd'hui ministre des Finances, François-Philippe Champagne, a déclaré ce qui suit en réponse à une question visant à savoir si les libéraux allaient ou non se débarasser des droits de douane de 100 %:

Nous allons nous tenir debout... Nous voulons protéger notre industrie. Nous voulons protéger nos travailleurs. Nous voulons protéger nos communautés.

Il a également affirmé que la Chine ne respectait pas les règles:

Ils font du dumping ici, ce sont des produits bon marché, et cela nuit donc à l'économie et à l'industrie canadiennes.

Si c'était vrai en 2025, est-ce que quelque chose a changé depuis, en 2026, de sorte que ce ne serait plus vrai? Quel message ce revirement de politique envoie-t-il aux constructeurs automobiles et aux fabricants de pièces qui investissent déjà au Canada?

Margaret McCuaig-Johnston: Rien n'a changé depuis. Je dirais qu'au sein du Cabinet, le ministre Champagne est probablement celui qui connaît le mieux les risques liés à la Chine. Il s'est occupé des Michael. Il s'est attaqué aux défis liés à la sécurité de la recherche et a mis en place le système de sécurité de la recherche actuel du Canada, qui est un modèle pour le monde entier. C'est le meilleur au monde. Il a fait face à des problèmes d'investissements chinois. Il a fait face à toutes sortes de risques. Il s'y connaît donc très bien en la matière.

Je pense que les fabricants canadiens sont confrontés à de graves risques.

Michael Guglielmin: Dans votre déclaration préliminaire, vous avez parlé du recours au travail forcé dans la fabrication de véhicules électriques et d'autres produits en Chine. Vous avez notamment mentionné les Ouïghours, mais à cela s'ajoutent la question de la surveillance et l'absence de conditions d'investissement contraignantes.

Or, le gouvernement parle d'une mesure d'abordabilité. Pensez-vous que des véhicules fabriqués par le travail forcé qui transmettent des données canadiennes et qui nuisent à notre secteur automobile puissent être considérés comme de bons outils d'abordabilité pour les Canadiens?

Margaret McCuaig-Johnston: Je n'échangerais pas la torture et la surveillance armée des Ouïghours au Xinjiang contre un nombre marginal supplémentaire de voitures bon marché au Canada. Ce n'est en aucun cas un échange équitable. J'ai été surprise que le gouvernement agisse ainsi. J'ai été très déçue.

Je pense donc qu'il appartient désormais au gouvernement de rassurer les Canadiens en leur garantissant qu'aucun véhicule électrique provenant de Chine n'entrera au Canada à moins qu'il ne soit entièrement exempt de composants produits par le travail forcé. L'avis des douanes sur les véhicules électriques chinois ne fait aucune mention du travail forcé. Il y est question de dispositions relatives à la protection des végétaux et de règles sur la sécurité des véhicules automobiles auxquelles les voitures doivent être conformes, mais on n'y indique rien au sujet du travail forcé. Il devrait en être autrement. Cela devrait faire partie des mesures prises par le Canada.

Nous ne pouvons pas nous contenter de les croire sur parole. Il faut un engagement en faveur de la transparence dans la chaîne d'approvisionnement, car le travail forcé est lié à l'aluminium présent dans des dizaines de pièces qui composent chaque véhicule électrique. Nous devons avoir des garanties. Les constructeurs automobiles chinois doivent présenter aux autorités canadiennes de l'information exacte sur la chaîne d'approvisionnement — d'où provient leur aluminium, ce qu'il advient de la bauxite entre son extraction et la production d'aluminium et d'où provient la bauxite — avant que nous puissions être rassurés.

• (1120)

Le président: Madame McCuaig-Johnston, je vais devoir vous interrompre. M. Guglielmin a déjà dépassé de 45 secondes le temps qui lui était accordé. Vous aurez l'occasion de poursuivre après.

Monsieur Ma, la parole est à vous pour six minutes.

Michael Ma (Markham—Unionville, Lib.): Merci, monsieur le président.

Merci aux témoins de leur présence.

Compte tenu des contraintes de temps, je vais demander à Mme McCuaig-Johnston de répondre de manière très concise à mes questions.

Avez-vous un diplôme d'études supérieures en technologie et en cybersécurité, oui ou non?

Margaret McCuaig-Johnston: Non...

Michael Ma: Merci.

Margaret McCuaig-Johnston: ..., mais j'ai passé 37 ans dans ce secteur.

Michael Ma: Je suis désolé. Comme je l'ai dit, j'ai besoin de réponses brèves, s'il vous plaît.

Margaret McCuaig-Johnston: D'accord.

Michael Ma: Vous faites partie du China Strategic Risks Institute, ou l'institut des risques stratégiques chinois. Cette organisation cherche-t-elle des risques là où il n'y en a pas, oui ou non?

Margaret McCuaig-Johnston: Non.

Michael Ma: Alors pourquoi s'agit-il d'un institut des risques?

Margaret McCuaig-Johnston: Parce qu'il analyse les risques qui sont manifestement présents.

Michael Ma: Merci.

Alors, ma dernière question porte sur vos allégations au sujet du travail forcé au Xinjiang. En avez-vous été témoin vous-même? Vous y êtes-vous déjà rendue?

Margaret McCuaig-Johnston: Je me suis rendue en Chine à de nombreuses reprises...

Michael Ma: Avez-vous été témoin de travail forcé...

Margaret McCuaig-Johnston: ... depuis 1979. Non...

Michael Ma: J'ai besoin d'une réponse brève. Avez-vous été témoin de travail forcé au Xinjiang, oui ou non?

Margaret McCuaig-Johnston: Je travaille...

Michael Ma: Vous l'avez donc appris par ouï-dire?

Margaret McCuaig-Johnston: ... étroitement avec Human Rights Watch, dont des chercheurs en ont été témoins.

Michael Ma: Merci.

Monsieur Karaguesian, bon nombre des personnes qui s'opposent à l'accord que notre gouvernement a conclu avec la Chine sur les véhicules électriques ont avancé divers arguments. Ils sont tous axés sur l'idée que la Chine utiliserait l'accord comme une occasion de s'implanter sur le marché automobile canadien pour ensuite balayer notre secteur. Il est particulièrement important de prendre cette idée en considération dans le contexte de la crise de l'abordabilité actuelle et de notre industrie automobile nationale, qui emploie des milliers de travailleurs canadiens, notamment dans ma propre circonscription de Markham—Unionville.

Monsieur, quelle est votre opinion à ce sujet? Que répondez-vous à ces arguments?

Julian Karaguesian: En ce qui concerne l'idée selon laquelle la Chine utiliserait le Canada pour s'implanter, mon approche sur cette question, comme sur n'importe quelle autre, en particulier les questions politiques et géopolitiques, consiste à faire comme si j'étais un extraterrestre venu sur Terre et que j'examinais tous les aspects de la situation.

Du point de vue de la Chine, cela représente une production d'un jour et demi. C'est le premier point.

Le deuxième est que nous ne fabriquons pas beaucoup de véhicules électriques au Canada. Nous espérons le faire. Nous sommes confrontés à une crise du coût de la vie. Les automobiles coûtent extrêmement cher. Vous pourriez acheter une Tesla et — je ne connais pas les détails du fonctionnement du plan d'entreprise de Tesla — peut-être contribuer à payer les 868 milliards de dollars que gagne M. Musk. Ou encore vous pourriez acheter, ou du moins avoir la possibilité d'acheter, des véhicules électriques extrêmement efficaces et très bien conçus provenant d'ailleurs, y compris de la Chine, qui fabrique 70 % des véhicules électriques dans le monde et qui représente 65 % de la demande mondiale.

Michael Ma: Comme nous l'avons dit, bon nombre des gens qui se disent contre l'accord que notre gouvernement a conclu sur les véhicules électriques ont des préoccupations au sujet des données personnelles, notamment. Pourtant, aujourd'hui, les appareils intelligents que nous utilisons à la maison contiennent bien plus de données que nous ne le souhaiterions, tout comme nos téléphones cellulaires, par exemple, qui enregistrent nos empreintes digitales et qui nous identifient grâce à la reconnaissance faciale. C'est bien plus dangereux que de savoir où vous vous êtes rendu avec votre voiture.

Que répondez-vous à ces arguments? Estimez-vous que les préoccupations sont justifiées?

• (1125)

Julian Karaguesian: Non.

Concernant ce que vous disiez au sujet des appareils intelligents, pour ceux qui ont un iPhone ici dans cette salle, il faudrait vérifier, mais je pense que 85 % des iPhone ont été assemblés en Chine, tout comme d'autres appareils intelligents. Si c'est une question qui nous préoccupe, commençons par les téléphones intelligents. Si la Chine veut nous espionner, comme d'autres grands pays espionnent tout le monde, elle pourrait utiliser sa station spatiale et toutes les autres technologies dont elle dispose. Je me demande simplement si elle s'intéresse au fait que je me rende en voiture au match de hockey de mon enfant et que je m'arrête chez Tim Hortons, ou ailleurs. Je ne pense tout simplement pas que ce soit une préoccupation légitime.

Ce que je considère comme une préoccupation légitime, c'est la taille même de la Chine. Les Chinois seraient les premiers à l'admettre. Le pays compte 1,425 milliard d'habitants. En parité de pouvoir d'achat, la Chine est la plus grande économie du monde. Elle a du poids et lorsqu'on s'engage dans une telle relation asymétrique, il faut être prudent, que ce soit avec les États-Unis, l'Inde, la Chine ou même l'Union européenne, qui dispose de protections étendues dans le domaine de l'agriculture, qui constitue l'un de nos grands avantages comparatifs dans le commerce international.

Merci.

Michael Ma: Merci.

De plus, vous avez écrit que nous avons plus à gagner qu'à perdre dans le cadre de l'accord, étant donné que nos relations avec notre principal partenaire commercial, comme vous l'avez dit, ont été bouleversées. Nous devons transformer nos relations et non pas nous accrocher au passé.

À quoi ressemble l'avenir de l'industrie automobile canadienne avec et sans diversification de nos échanges commerciaux?

Julian Karaguesian: Depuis 25 ans, faute de diversification de nos échanges commerciaux, notre industrie connaît un long déclin irrémédiable. Comme je l'ai mentionné dans ma déclaration, notre production a chuté de plus de 50 %, ce qui a été particulièrement brutal pour l'Ontario et certaines régions du Québec. Notre industrie, sans aucune diversification avec la Chine, l'Inde et d'autres pays, a été secouée par une baisse de 60 % de la production de véhicules.

S'il y a diversification, notre pays est une superpuissance pour ce qui est des ressources naturelles et nous pouvons en tirer parti. Nous avons des minéraux critiques. Nous produisons de l'électricité à bas prix. Le gouvernement du premier ministre Mark Carney poursuit cette électrification. Nous disposons de minéraux critiques, de l'électrification et d'une industrie des batteries que nous pour-

rions connecter à l'industrie mondiale. Le secrétaire au Trésor de M. Trump, Scott Bessent, et tous les autres hauts responsables de l'administration américaine nous ont clairement fait savoir que les automobiles américaines ne resteront pas au Canada.

Les constructeurs automobiles japonais ont toujours été très fidèles au pays.

Le président: Monsieur Karaguesian, je suis désolé de vous interrompre, mais par souci d'équité, je vous signale que nous avons déjà dépassé de 45 secondes le temps de parole alloué à M. Ma.

[Français]

Monsieur Ste-Marie, vous avez la parole pour six minutes.

Gabriel Ste-Marie (Joliette—Manawan, BQ): Merci, monsieur le président.

Je salue les deux témoins. Je suis très impressionné par le niveau d'information qu'ils nous apportent. C'est un groupe de témoins très intéressant. J'aimerais leur poser plusieurs questions. J'aurai un deuxième tour de parole plus tard, qui sera plus court.

Madame McCuaig-Johnston, je commencerai par vous.

Évidemment, la question du travail forcé des Ouïghours en Chine est très préoccupante. En tant qu'économie, nous ne pouvons pas encourager ce genre de pratique. On ne devrait jamais se servir d'un argument disant qu'on va avoir des marchandises moins chères, comme des véhicules, par exemple, pour justifier ce genre de pratique.

Mon collègue Simon-Pierre Savard-Tremblay, qui est le porte-parole de mon parti en matière de commerce international, a déposé un projet de loi qui s'inspire de ce qui se fait aux États-Unis. Une fois qu'on a découvert que du travail forcé a lieu dans une région donnée, il incombe à l'exportateur de prouver que le produit, que ce soit un véhicule, des composants de véhicule ou quoi que ce soit d'autre, n'a pas été construit ou conçu en ayant recours au travail forcé.

Selon vous, le Parlement devrait-il adopter ce genre de politique ou de loi?

[Traduction]

Margaret McCuaig-Johnston: Je crois que la mesure législative devrait être adoptée. L'année dernière, le gouvernement avait en fait deux projets de loi sur la table. L'un portait sur l'interdiction et l'autre, sur la manière de déceler les violations des droits de la personne dans la chaîne d'approvisionnement. Les deux projets de loi devraient être adoptés, d'autant plus que nous sommes désormais à un stade où nous devons montrer notre engagement en faveur de l'application de l'interdiction du travail forcé dans le cadre de l'enquête menée au titre de l'article 301. Le Canada court un risque énorme de se voir imposer des droits de douane de 25 % sur l'ensemble des produits. Donc, oui, merci pour cela.

Il y a également la création d'une agence qui a été promise il y a un an. Ce projet devrait lui aussi aller de l'avant.

• (1130)

[Français]

Gabriel Ste-Marie: Merci beaucoup.

La question de la collecte d'information par les véhicules chinois est aussi très préoccupante. Comme l'a dit précédemment M. Karaguesian, nous sommes beaucoup espionnés par tous les autres types d'appareils, comme les téléphones, les ordinateurs, les stations spatiales, et ainsi de suite. Selon moi, il faut éviter d'ouvrir davantage la porte à l'espionnage. Il faut encadrer ça.

Vous avez également dit qu'en Chine, il existe une loi qui oblige les entreprises chinoises à transmettre les données sur demande, ce qui est très préoccupant. Je ne suis pas spécialiste en la matière, mais, à ma connaissance, le gouvernement américain a le même genre de politique, qui force aussi les entreprises américaines à lui transmettre ces données. Jusqu'à maintenant, on est encore dans une démocratie, aux États-Unis, mais ça reste aussi préoccupant.

Cette situation vous préoccupe-t-elle aussi?

[Traduction]

Margaret McCuaig-Johnston: C'est quelque chose que nous devons examiner attentivement, à mon avis. C'est pourquoi je recommande QNX de BlackBerry, une technologie canadienne. J'ai travaillé pendant 37 ans au sein du gouvernement canadien dans le secteur des programmes et du financement liés aux politiques scientifiques et technologiques, servant d'intermédiaire entre les scientifiques et les ingénieurs et les ministres et les hauts fonctionnaires pour définir les orientations politiques à adopter. Je suis titulaire d'un diplôme en relations internationales et d'une maîtrise spécialisée sur la Chine. J'étudie la Chine en profondeur depuis 1979 et j'ai aidé au développement des capacités de R-D au fur et à mesure de leur évolution.

Sous Xi Jinping, nous avons une forme de gouvernement bien différente. Parallèlement, il semble qu'aux États-Unis, les politiques présentent au moins certains aspects négatifs, voire malveillants — enlèvements de gens, par exemple — et nous devons également faire preuve de prudence à cet égard.

[Français]

Gabriel Ste-Marie: Merci beaucoup.

Je vais maintenant me tourner vers M. Karaguesian.

Je trouve très intéressant votre portrait de la crise économique qui sévit ici actuellement. Vos pistes de solution sont aussi intéressantes.

Le secteur des véhicules électriques est un secteur où l'économie canadienne peut tirer son épingle du jeu. Il semble y avoir un potentiel. Cependant, comme vous l'avez dit, la concurrence est féroce. La Chine est de loin le leader mondial en la matière, comme vous l'avez rappelé. Aux États-Unis, sous Biden, il y avait des progrès, mais ils semblent avoir été complètement arrêtés par l'administration Trump. Ici, nous avons semblé vouloir concurrencer le modèle américain directement. Cependant, comme vous l'avez dit, là où nous avons un avantage comparatif, c'est du côté des minéraux critiques et de l'énergie propre en abondance et à faible coût.

N'est-ce pas là que nous devrions maximiser nos efforts sur le plan de la transformation et de la valeur ajoutée, soit dans le domaine des minéraux critiques, où nous avons de l'énergie en abondance, plutôt que dans la chaîne de montage finale?

Serait-ce une occasion d'approvisionner les entreprises européennes en véhicules électriques?

[Traduction]

Julian Karaguesian: Merci. Je vais répondre aux questions, mais pas nécessairement dans le même ordre.

Je vais vous expliquer mon approche en tant qu'être humain, en tant que personne, en tant qu'économiste et en tant qu'ancien cadre au ministère des Finances. On nous a inculqué de penser à la prospérité du Canada, et c'est ce à quoi je pense. Je pense que, du point de vue des travailleurs du pays, qu'il s'agisse de travailleurs qualifiés du secteur manufacturier ou de n'importe quel autre Canadien, l'important est d'avoir les moyens de gagner sa vie, de vivre dans la dignité, qu'il s'agisse d'assembler une voiture, de faire partie des chaînes d'approvisionnement mondiales, de fabriquer les wagons pour notre train à grande vitesse ou de construire un réseau ferroviaire à grande vitesse à travers tout le pays, à l'image du réseau ferroviaire classique qui a permis de relier toutes les parties de notre pays dans la seconde moitié du XIX^e siècle.

Je vais parler de la question d'une manière générale, mais le secteur manufacturier me tient particulièrement à cœur. Du point de vue du travailleur, du point de vue d'une famille, si l'on gagne un bon salaire, est-ce vraiment important que ce soit dans une usine d'automobiles, dans la fabrication de trains ou au sein de chaînes d'approvisionnement mondiales? Nous ne sommes pas en mesure de soutenir la concurrence mondiale. Nous étions en mesure de le faire grâce au pacte de l'automobile nord-américain entre le Canada et les États-Unis, dans le cadre duquel nous détenions 20 % du marché nord-américain. Le pacte a pris fin en 2001.

Cela dit, ma priorité est de protéger nos travailleurs qualifiés au pays. Des modèles existent. Nous pourrions opter pour une politique industrielle dans le secteur des véhicules électriques et limiter les importations de véhicules électriques chinois. Nous pourrions suivre le modèle australien, qui consiste à réorienter ses travailleurs de l'industrie manufacturière vers l'industrie de la défense, ce qui a des effets multiplicateurs très importants sur la croissance économique. Nous allons dans cette direction pour respecter nos nouveaux engagements envers l'OTAN et nous avons déjà atteint les 2 % du PIB. Nous avons de nombreuses options. Je pense que le rôle du gouvernement sera déterminant pour chacune d'entre elles.

• (1135)

[Français]

Le président: Merci, monsieur Ste-Marie.

[Traduction]

Madame Borrelli, la parole est à vous pour cinq minutes.

Kathy Borrelli (Windsor—Tecumseh—Lakeshore, PCC): Je tiens à présenter mes excuses pour le comportement du député de l'autre côté de la table...

Dominique O'Rourke (Guelph, Lib.): J'invoque le Règlement, monsieur le président.

Kathy Borrelli: ..., qui s'est montré très impoli à votre égard.

Le président: Chers collègues, un instant. Je sens que la tension commence à monter. Il y a un rappel au Règlement qui doit être entendu.

Madame Borrelli, j'ai arrêté le chronomètre pour que vous ne perdiez pas de temps de parole.

Madame O'Rourke, vous avez la parole pour un rappel au Règlement.

Dominique O'Rourke: Merci, monsieur le président.

Nous avons souvent entendu la vice-présidente utiliser un ton et des formules similaires dans ses questions. Il n'y a donc rien de déplacé dans la façon dont mon collègue s'est exprimé.

Le président: Merci, madame O'Rourke. Il semble qu'il ne s'agit pas d'un rappel au Règlement.

Madame Borrelli, vous êtes bien sûr libre d'utiliser votre temps comme...

Monsieur Ma, la parole est à vous pour un rappel au Règlement.

Michael Ma: Eh bien, j'ai manifestement été accusé en public. Je voudrais obtenir des excuses de la part de la députée d'en face.

Le président: Merci, monsieur Ma. Il ne s'agit pas d'un rappel au Règlement et je...

Michael Ma: Eh bien, apportez-moi la moindre preuve qu'il y a eu une infraction qui nécessite des excuses de ma part ou en mon nom.

Le président: Monsieur Ma, je pense que nous entrons quelque peu dans un débat en ce moment.

Madame Borrelli, je me permets de demander, simplement pour que nous puissions revenir aux questions, que nous nous concentrons, si possible, sur le sujet de la discussion qui nous occupe. Sur ce, je vous redonne la parole. Il vous reste quatre minutes et 52 secondes sur vos cinq minutes.

Kathy Borrelli: Eh bien, je vais continuer à présenter mes excuses pour le comportement du député d'en face. Votre témoignage est très bon.

Michael Ma: J'invoque le Règlement. Je ne vous ai toutefois pas demandé de me représenter, de présenter des excuses. Merci.

Le président: Chers collègues, il y a un manifestement désaccord quant aux propos tenus. Je pense que nous pouvons tourner la page.

Nous avons devant nous deux témoins qui nous apportent un éclairage sur une étude importante dont nous avons demandé la tenue. Je suggère que, plutôt que de nous concentrer sur la dynamique interne entre les membres du Comité, nous posions nos questions aux témoins présents, afin de mieux comprendre les enjeux qui nous occupent.

Madame Borrelli, je vous redonne la parole.

Kathy Borrelli: Merci, monsieur le président.

Madame McCuaig-Johnston, mon rôle, en tant que parlementaire, est de protéger le Canada, et non un pays étranger hostile. Mes questions porteront sur les répercussions au Canada de l'importation de véhicules électriques chinois.

Si l'on combine les écarts de coûts de main-d'œuvre — de 89 à 90 % des coûts de main-d'œuvre en Chine sont couverts par des subventions — avec les subventions de l'État et l'accès au capital dont disposent les Chinois, est-il exact de dire que l'on ne parle pas d'une concurrence traditionnelle pour le Canada, mais d'une stratégie industrielle soutenue par l'État avec laquelle les entreprises canadiennes ne peuvent tout simplement pas rivaliser?

Margaret McCuaig-Johnston: Les entreprises canadiennes ne pourraient jamais rivaliser avec les coûts de la main-d'œuvre chinoise, même s'il n'y avait pas de subventions en Chine, mais il y en a, à bien des égards. On le constate dans le choix de leurs sites de fabrication. Lorsque je parle de fabrication, j'utilise ce terme au

sens large, parce que ce que fait la Chine, c'est de l'assemblage. Elle fait venir les voitures au Brésil, en Hongrie ou en Espagne, où les salaires sont bas, et les assemble dans une usine très robotisée. Dans ces pays, il n'y a pas autant d'emplois syndiqués très bien rémunérés qu'au Canada.

Lorsque l'entreprise BYD s'est installée au Brésil, ses représentants ont dit qu'ils utilisaient ce pays comme tremplin ou porte d'entrée en Amérique du Sud. Ils ont ensuite déclaré qu'ils allaient utiliser le Canada comme porte d'entrée en Amérique du Nord. On leur a demandé s'ils comptaient créer une coentreprise au Canada, et, il y a une semaine et demie, ils ont annoncé qu'ils ne le feraient pas. Ils souhaitent s'occuper eux-mêmes de leurs activités d'assemblage ici, au Canada.

• (1140)

Kathy Borrelli: Le véritable enjeu ne concerne pas la compétitivité. Il est plutôt question de savoir si le Canada est prêt à laisser sa main-d'œuvre être remplacée par une main-d'œuvre étrangère.

Margaret McCuaig-Johnston: C'est ce que l'on observe en Europe, où ces voitures ont été importées et sont proposées à des prix de 10 à 15 % inférieurs à ceux de la concurrence, juste assez pour conclure la vente. Elles ne prennent pas seulement la place des véhicules électriques sur ce marché, mais aussi celle des véhicules à moteur à combustion et même des voitures d'occasion. C'est ce à quoi le Canada sera confronté.

On laisse entendre que 70 000 voitures par année, ce n'est pas beaucoup, mais je peux vous garantir que d'ici un an, l'ambassade de Chine exercera des pressions sur nos fonctionnaires pour qu'ils augmentent ce chiffre.

Kathy Borrelli: Est-il juste de dire que, sans un changement d'orientation stratégique, le Canada risque de perdre progressivement sa main-d'œuvre nationale et sa main-d'œuvre dans le secteur manufacturier?

Margaret McCuaig-Johnston: Je pense que cela pourrait arriver. À plus long terme, cela dépendra du nombre de voitures que l'on acceptera et de l'existence éventuelle de coentreprises. Les coentreprises pourraient fonctionner, à condition de respecter certains garde-fous, comme le transfert de technologie, l'utilisation du logiciel QNX et le fait que l'entreprise occidentale doit détenir plus de 60 % des parts de la coentreprise.

J'ai mené une étude de six ans en Chine sur les coentreprises et les coentreprises technologiques canadiennes. Elles ont toutes connu de graves problèmes. Je ne suis donc pas optimiste à cet égard. Si nous formons des coentreprises au Canada, nous pourrions peut-être être confiants si elles sont bien négociées. Par contre, je ne créerais pas plus de coentreprises en Chine, car elles ont posé tellement de problèmes jusqu'à présent.

Kathy Borrelli: Merci.

Le président: Merci, madame Borrelli.

Madame O'Rourke, vous avez la parole pour cinq minutes.

Dominique O'Rourke: Merci beaucoup, monsieur le président.

Madame McCuaig-Johnston, j'ai quelques questions auxquelles vous pouvez répondre par oui ou par non.

Tout d'abord, je suis ravie d'entendre que vous appuyez la stratégie automobile du gouvernement canadien et son investissement dans les chaînes d'approvisionnement des véhicules électriques.

Étant donné que vous avez travaillé à Industrie Canada, je suis curieuse de savoir si vous êtes également en faveur du Fonds de réponse stratégique, de l'initiative régionale d'allégement tarifaire et de la superdéduction à la productivité, des initiatives qui soutiennent toutes le secteur manufacturier canadien.

Pourriez-vous me répondre par oui ou par non?

Margaret McCuaig-Johnston: Oui, je suis certainement en faveur.

Dominique O'Rourke: C'est merveilleux.

L'autre point qui m'intéresse concerne une déclaration de la ministre de l'Industrie. Elle a dit que, grâce à la Loi sur Investissement Canada, nous pourrions imposer l'utilisation de pièces, de technologies et d'intrants canadiens, ainsi que des contraintes en matière de main-d'œuvre, et que nous pourrions également réduire tout type de risque lié aux logiciels. Pensez-vous que la Loi sur Investissement Canada nous permettra de répondre à toutes ces préoccupations?

Margaret McCuaig-Johnston: Je ne pense pas que tout cela puisse se faire uniquement par l'entremise de la Loi sur Investissement Canada. Ce serait un outil parmi d'autres. L'un des problèmes dans le domaine du transfert de technologie — et je sais que la ministre Joly en a parlé —, c'est qu'en Chine, une loi empêche le gouvernement et les autorités gouvernementales de pouvoir demander aux entreprises chinoises de partager leur propriété intellectuelle avec des entreprises étrangères, et ce, peu importe les circonstances. Cela signifie qu'il ne pourrait y avoir de transfert de technologie vers le Canada ou une entreprise occidentale.

• (1145)

Dominique O'Rourke: Je comprends, mais nous disposons de différents outils pour répondre à certaines des préoccupations que vous avez soulevées.

Margaret McCuaig-Johnston: Oui, c'est vrai.

Dominique O'Rourke: Excellent.

Ensuite, ces 49 000 véhicules — qui représentent 3 % du marché — qui pourraient être importés de Chine au cours de la première année ne feraient que nous ramener à la situation dans laquelle nous nous trouvions en 2023, lorsque les véhicules en provenance de ce pays étaient principalement des Tesla et des Polestar.

Aviez-vous les mêmes préoccupations au sujet de ces véhicules importés au Canada en 2023? Le cas échéant, les aviez-vous exprimées à l'époque?

Margaret McCuaig-Johnston: Non.

C'est en partie parce que les voitures Tesla n'étaient alors pas dotées de la technologie Baidu, contrairement à aujourd'hui. De plus, le rapport de Human Rights Watch a été rédigé en 2024 et non en 2023...

Dominique O'Rourke: D'accord, alors nous allons simplement utiliser les outils. Non, je comprends que...

Margaret McCuaig-Johnston: Nous en savons plus aujourd'hui qu'en 2023.

Dominique O'Rourke: C'est parfait, et nous avons des outils pour faire face à cette situation. Merci.

Monsieur Karaguesian, j'aimerais vous poser une question également.

Vous avez évoqué la prospérité à long terme du Canada. Je trouve encourageant de vous entendre parler en bien de la stratégie

du Canada sur les véhicules électriques, de l'extraction des minéraux critiques à l'énergie, en passant par l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement. J'en suis ravie.

Aimeriez-vous nous parler de la façon dont le nouvel accord tarifaire ouvre la voie à une plus grande diversification de nos échanges commerciaux et de nos investissements?

Julian Karaguesian: Le nouvel accord tarifaire et le partenariat stratégique plus vaste permettent la diversification de nos exportations et de nos sources d'investissement, ainsi que de nos importations, car nous devons, en tant que nation, offrir quelque chose.

Nos échanges commerciaux avec la Chine représentent 1 % de son commerce total et moins de 5 % du nôtre. Il ne s'agit donc pas, d'emblée, de chiffres très importants. En valeur absolue, nos échanges bilatéraux s'élèvent à 130 milliards de dollars. Si nous voulons développer cette relation, qui a été très limitée pendant 8 ou 10 années de tensions géopolitiques, nous devons proposer quelque chose.

L'entente que le gouvernement Carney a conclue avec la République populaire de Chine est assez avantageuse. Il est question d'un petit nombre de véhicules, et, si nous voulons rouvrir l'accès aux marchés chinois pour nos produits alimentaires provenant de nos exploitations agricoles de l'Ouest et de nos pêcheries de l'Est, nous devons proposer quelque chose en échange. Cela dit, il est évident que je suis d'avis, tout comme ce comité, le gouvernement et l'ensemble de la population canadienne, que nous avons besoin d'une industrie manufacturière au pays. Aucun pays ne peut être prospère sans une forme ou une autre d'activité manufacturière. Nous devons donc rebâtir notre secteur des métiers et notre secteur industriel après 30 ou 40 ans de désindustrialisation.

Nous pouvons certes assembler des voitures, mais pour ce faire, nous aurons besoin d'une stratégie industrielle gouvernementale. Ce sera la même chose si nous fabriquons des véhicules blindés pour le secteur de la défense ou si nous construisons des trains à grande vitesse et des tramways pour nos villes afin d'avoir des systèmes de transport en commun propres. Je pense que les gens qui travaillent dans ces industries seront heureux s'ils ont une sécurité d'emploi et des emplois bien rémunérés.

Je ne sais pas si j'ai répondu à votre question, mais je peux continuer.

Dominique O'Rourke: Oui, vous y avez répondu. J'aimerais poser une autre question, très rapidement.

Plus tôt cette semaine, le Parti conservateur a présenté à la Chambre un autre plan ou une autre proposition pour le secteur automobile, suggérant d'emboîter le pas aux partenaires nord-américains en ce qui concerne les droits de douane chinois.

Quelles seraient les répercussions d'une telle volte-face, et à quel point une telle réaction serait-elle dommageable en ce moment?

Julian Karaguesian: Une volte-face comme celle-là détruirait toute crédibilité que nous avons acquise au cours de la dernière année, avec le premier ministre qui a sillonné le monde pour conclure des accords commerciaux. Si nous faisons volte-face, pourquoi un partenaire, où qu'il se trouve dans le monde, mais en particulier dans l'hémisphère Sud, nous ferait-il confiance dans le cadre de négociations? C'est le premier point.

Deuxièmement, je ne pense tout simplement pas que de s'engager davantage dans la voie nord-américaine soit la bonne solution pour le Canada, car cela renforce notre dépendance à l'égard d'un seul pays. J'aime beaucoup les États-Unis et j'aime beaucoup les Américains, mais agir de la sorte renforcerait notre dépendance envers un pays qui ne se comporte plus comme avant, et ce depuis longtemps. Nous ne savons pas ce qui se passera après la présidence de Trump, mais la tendance à long terme ne sert pas les intérêts du Canada ni notre intégration.

Nous devons diversifier nos échanges. Il en va de notre résilience, de notre souveraineté, et, en fait, de notre sécurité nationale. Si l'économie s'affaiblit, quel genre de sécurité nationale peut-on encore espérer? Quel genre de sécurité nationale avons-nous lorsqu'un président, un seul homme et ses fonctionnaires peuvent utiliser le commerce comme arme et nous forcer à faire des concessions? De quel type de sécurité nationale disposons-nous lorsqu'un président peut dire au Royaume-Uni de ne pas importer d'éoliennes de Chine parce qu'elles vont servir à espionner le nord de l'Angleterre, où il y a des moutons, ou lui dire de ne pas autoriser la construction d'une ambassade? Quel genre de sécurité nationale aurons-nous si nous renforçons notre dépendance à l'égard d'une seule nation?

Je suis désolé de m'être écarté du sujet. Je vais en rester là.

• (1150)

Le président: Merci beaucoup, monsieur Karaguesian. Je vous remercie d'avoir conclu votre intervention.

Merci, madame O'Rourke.

[Français]

Monsieur Ste-Marie, vous avez la parole pour deux minutes et demie.

Gabriel Ste-Marie: Merci, monsieur le président.

Je vais m'adresser à M. Karaguesian.

Premièrement, vous avez dit, dans une réponse précédente, que les programmes liés à la stratégie militaire de défense avaient un effet multiplicateur élevé.

Pourriez-vous fournir un complément d'information à cet effet au Comité par l'entremise de la greffière? Nous étudions justement cet élément.

Il n'y a pas longtemps, dans un article publié dans *The Economist*, on disait qu'il fallait faire attention, parce qu'il n'y aurait pas autant de répercussions que ça sur l'ensemble du secteur manufacturier. Si jamais vous avez des suggestions de lecture à nous donner à ce sujet, je vous invite à le faire. Cela nous intéresse.

Deuxièmement, j'aborderai un autre sujet. Je ne sais pas si vous avez vu l'article paru dans la revue *Foreign Policy*. Il a été publié en début de semaine. Il s'agit d'un texte de l'historien Nils Gilman, qui compare les électro-États aux États pétroliers. Voici la thèse qu'il y développe. Auparavant, il y avait deux blocs, soit le bloc capitaliste et le bloc communiste. Il dit de les oublier parce que le prochain affrontement opposera les électro-États, qui sont menés par la Chine et qui se basent sur de l'énergie renouvelable, aux États pétroliers. Il inclut non seulement les États-Unis de Donald Trump, mais aussi la Russie et les pays du Golfe.

Avez-vous déjà entendu parler de cette dichotomie? Si c'est le cas, quels sont vos commentaires à ce sujet?

L'auteur de l'article faisait allusion au discours du premier ministre concernant les pays de puissance moyenne qui devront décider du rôle qu'ils pourraient jouer dans ce contexte. C'est la même chose pour les pays non alignés. Il dit que l'infrastructure à mettre en place pour choisir un camp rendra difficile le fait de changer de camp, étant donné les coûts fixes liés à ce choix.

Que pensez-vous de cette nouvelle idée?

Le président: Il reste environ 30 secondes.

[Traduction]

Julian Karaguesian: Je vais d'abord aborder les répercussions de la défense et les effets multiplicateurs. Lorsque nous examinons les répercussions de la Seconde Guerre mondiale sur l'économie canadienne, voici ce que nous constatons: lorsque nous sommes entrés dans ce conflit, nous n'étions pas un pays manufacturier, mais après la guerre — je ne souhaite pas la guerre — nous en étions devenus un. Les effets multiplicateurs sont importants. La fabrication d'armes constitue un investissement dans des actifs non productifs, mais les effets multiplicateurs immédiats sont considérables.

En ce qui concerne votre deuxième point, je me rallie à la proposition du premier ministre Mark Carney qui est de faire partie d'un groupe de puissances moyennes — trouver ce que l'on appelle une coalition de pays volontaires — qui protégera l'ordre international fondé sur des règles, car le Canada prospère lorsque des règles régissent le monde. Nous représentons moins de 1 % de la population mondiale et moins de 2 % de l'économie mondiale. Ce dont nous avons le plus besoin pour évoluer dans ce monde, ce sont des règles. Des pays du Sud réclament également cela, tout comme l'Europe, l'Australie, l'Océanie et le Royaume-Uni. Il existe de nombreux alliés potentiels à cet égard.

[Français]

Le président: Merci beaucoup, monsieur Ste-Marie.

[Traduction]

Chers collègues, nous avons perdu un peu de temps tout à l'heure, au cours de la séance. Je vais donc réduire la durée de cette dernière série de questions de cinq à trois minutes.

Monsieur Guglielmin, vous aurez trois minutes.

Monsieur Bardeesy, vous en aurez trois, et cela conclura...

La parole est à vous, monsieur Guglielmin.

Michael Guglielmin: Merci, monsieur le président.

En janvier 2021, le Canada a annoncé de nouvelles mesures pour aider à contrer le risque d'être complice de violations des droits de la personne en [inaudible] Chine et a expressément mentionné les Ouïghours. Personnellement, je trouve alarmant et offensant qu'un député canadien utilise son temps de parole non pas pour protéger les Canadiens, mais pour défendre un pays étranger dont les violations des droits de la personne ont été bien documentées par Human Rights Watch et même par notre propre gouvernement, et pour attaquer la crédibilité de l'un des témoins qui comparaissent devant nous aujourd'hui.

Madame McCuaig-Johnston, je vais vous donner un peu de temps pour défendre votre crédibilité sur cette question et peut-être expliquer pourquoi le fait d'autoriser l'importation au Canada de véhicules fabriqués en recourant au travail forcé constitue un grave problème.

• (1155)

Margaret McCuaig-Johnston: Merci beaucoup.

Comme je l'ai dit, j'ai fait carrière au sein du gouvernement dans le domaine des politiques, des programmes et du financement en matière de sciences et de technologie en Chine, les entreprises en démarrage, les coentreprises, etc. Je suis devenue de plus en plus inquiète en constatant, par exemple, le rôle que jouait la Chine dans l'Arctique. J'ai donné des séances d'information à l'échelle du gouvernement à ce sujet, ainsi que sur l'utilisation par la Chine des technologies de surveillance au Xinjiang et maintenant dans tout le pays. C'est en me concentrant sur les technologies que j'ai commencé à travailler sur la question des Ouïghours, et c'est ce qui m'a valu d'être sanctionnée par la Chine. Elle n'aime pas que je parle des Ouïghours et elle envoie ses agents me harceler dans mon véhicule.

Cela dit, nous ferons toujours du commerce avec la Chine. Elle veut nos ressources et nous voulons ses produits manufacturés. Cette relation commerciale compte pour 3,6 % de nos échanges commerciaux. On dit souvent que la Chine est notre deuxième partenaire commercial, le premier étant les États-Unis, avec lesquels nous faisons 76 % de nos échanges, mais notre deuxième partenaire est en fait l'Union européenne, par l'entremise de l'AECG, qui représente 8 % de nos échanges commerciaux.

Nous devons diversifier notre commerce. La Stratégie pour l'Indo-Pacifique est excellente à cet égard. Je me réjouis de la politique de diversification du premier ministre...

Michael Guglielmin: J'aimerais poser une autre question. Mon temps est presque écoulé.

Nous avons beaucoup entendu dire, notamment lors de la dernière réunion sur ce sujet, que nous devrions nous préoccuper davantage de la menace que représentent les États-Unis pour notre sécurité que de celle que représente un pays comme la Chine. Êtes-vous d'accord avec cette affirmation?

Margaret McCuaig-Johnston: Non. Je dirais que nous courons un risque très grave. Dans le cadre de l'enquête menée en vertu de l'article 301, on nous reproche notre application très laxiste de la loi relative au travail forcé des Ouïghours. La loi américaine est très stricte. Le Bloc a déployé des efforts considérables pour renforcer la loi canadienne, tout comme d'autres intervenants ici présents, et c'est ce que nous devrions faire.

Le président: Malheureusement, je vais devoir vous arrêter là, monsieur Guglielmin.

Monsieur Bardeesy, vous avez trois minutes. Cela mettra fin à la première série de questions.

Karim Bardeesy (Taiaiaiko'n—Parkdale—High Park, Lib.): Merci.

Je vais commencer par Mme McCuaig-Johnston.

Vous avez dit que la technologie canadienne QNX se trouve actuellement dans certains véhicules électriques chinois. Est-ce que le fait d'encourager l'adoption d'un plus grand nombre de technologies telles que QNX dans les véhicules électriques chinois serait un objectif commercial positif ou intéressant pour le Canada?

Margaret McCuaig-Johnston: J'aimerais beaucoup que cela se fasse. Il faut recourir à la technologie canadienne partout où c'est

possible. Il faut veiller à ce que les données soient conservées soit au Canada, soit au moins en Amérique du Nord, mais pas en Chine. Je dirais que la Chine a fait preuve d'une intention beaucoup plus malveillante à notre égard que les États-Unis.

Karim Bardeesy: Des experts du secteur de l'automobile ont déjà comparu devant ce comité. Ils nous ont notamment expliqué que l'ancien modèle qui reposait sur le pacte de l'automobile, datant de 60 ans, relatif à l'assemblage et à la fabrication, se prête désormais à un plus large éventail de technologies, de compétences, de talents et d'applications dans un véhicule.

Lorsque des pays mènent des négociations commerciales, on peut supposer que la vaste gamme de produits dans un secteur comme celui de l'automobile serait abordée. Êtes-vous d'accord?

Margaret McCuaig-Johnston: Oui, mais ce n'est pas comme ça que les Chinois fonctionnent pour leurs véhicules électriques.

Leurs entreprises apportent leurs propres pièces avec elles, puis elles sont assemblées ici. Il n'y aurait pas de possibilité d'utiliser de l'aluminium et de l'acier canadiens, par exemple. Il faudrait que les Chinois changent complètement leur approche dans le secteur automobile pour cela. Si nous voulons fabriquer des véhicules électriques chinois ici, nous devons essayer de les en convaincre. Il faut insister sur l'importance d'intégrer des pièces canadiennes aux véhicules, plutôt que des pièces en aluminium issu du travail forcé...

Karim Bardeesy: Certains des outils dont Mme O'Rourke a parlé et auxquels je fais allusion ici feraient partie de notre trousse d'outils stratégiques.

En fait, nous pourrions entendre un peu plus tard un témoin qui a un point de vue intéressant sur l'intégration entre la Chine et le Canada à cet égard.

Monsieur Karaguesian, vous avez parlé de l'expérience australienne dans le secteur de l'automobile, mais vous avez également parlé de votre soif de prospérité canadienne. En général, les puissances moyennes comme le Canada bénéficient-elles de sources d'investissement diversifiées plutôt que de dépendre d'une seule source d'investissement?

• (1200)

Julian Karaguesian: Oui, absolument.

Parlons un peu de la diversité en économie. La diversité est toujours une bonne chose. Notre dépendance envers les États-Unis jusqu'à il y a 20 ou 15 ans, nous a été bénéfique, et nous pensions tous que cela allait durer éternellement, mais le train a continué d'avancer. Nous sommes dedans en ce moment, et le train n'est pas au neutre. Il avance dans une certaine direction.

Nous avons une occasion à saisir en ce moment, parce que nous sommes un pays riche. Nous avons les plus grandes richesses au monde en ressources naturelles, en énergie et en eau. Nous avons également une formidable population, une population instruite, une population aimable, et nous pouvons utiliser ces richesses dès maintenant, avant d'entrer dans une spirale descendante, pour protéger notre prospérité et bâtir nos partenariats commerciaux.

J'aimerais simplement faire une remarque, si vous me le permettez, sur la sécurité nationale. Je partage l'inquiétude des gens sur le fait que des gouvernements étrangers ont accès à nos données. Je suis également très inquiet que certains groupes de personnes détiennent nos données, dans le Sud ou ailleurs dans le monde. Il faut aussi réfléchir aux conséquences de confier nos données à des intérêts privés.

Merci.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Bardeesy.

Chers témoins, merci beaucoup de votre présence ici aujourd'hui. Je vous souhaite une excellente fin de journée.

Chers collègues, nous allons suspendre la séance environ cinq minutes pour effectuer la transition vers le deuxième groupe de témoins.

La séance est suspendue.

• (1200) _____ (Pause) _____

• (1210)

[Français]

Le président: Nous entamons maintenant la deuxième heure de notre réunion.

[Traduction]

Deux nouveaux témoins se joignent à nous en personne. De la Beachman Motor Company Ltd., nous accueillons Benjamin Robert Taylor, président-directeur général. Nous accueillons également Nicole Vlanich, directrice générale de la Canadian Association of Moldmakers.

Mesdames et messieurs les témoins, vous disposerez chacun de cinq minutes pour faire une déclaration préliminaire, après quoi les membres du Comité vous poseront des questions.

Sur ce, monsieur Taylor, nous allons commencer par vous, pour cinq minutes.

Benjamin Taylor (président-directeur général, Beachman Motor Company Ltd.): Merci beaucoup.

Tout d'abord, je tiens à remercier le Comité et vous tous de m'avoir invité à comparaître aujourd'hui. C'est très excitant. C'est la première fois que je rencontre des représentants du gouvernement. C'est un grand honneur pour nous d'être ici, au plus haut niveau.

Je me présente: je suis le cofondateur de Beachman, une entreprise canadienne en démarrage qui produit des motocyclettes électriques en plein cœur de Toronto. Nous le faisons depuis maintenant cinq ans, même si c'est un projet auquel je travaille depuis plus de 11 ans.

M. Bardeesy a eu le plaisir de venir nous rencontrer et visiter notre usine en personne. Nous encourageons tous ceux qui le souhaitent à venir nous rendre visite et voir comment nos produits sont fabriqués.

Nous sommes la première entreprise du genre, du moins depuis très longtemps. L'an dernier, nous avons reçu le premier permis fédéral de fabrication de motocyclettes octroyé en plus de 80 ans au Canada. La dernière entreprise à en avoir obtenu un était Bombardier. C'est la première entreprise à en avoir jamais obtenu un.

Des députés: Bravo!

Benjamin Taylor: Merci beaucoup. Nous faisons partie d'un petit groupe de deux.

Le processus a été long et ardu. Nous avons beaucoup de choses à dire au sujet des obstacles qui empêchent les nouveaux entrepreneurs de se joindre au marché des véhicules électriques au Canada et des façons dont nous pourrions réduire ces obstacles.

Nous sommes très fiers d'être là. En novembre, nous avons atteint le seuil de plus de 1 000 motocyclettes électriques vendues depuis notre fondation.

Notre entreprise a une longue histoire. Tout a commencé par deux hommes qui construisaient des motos électriques dans un hangar, dans une cour arrière. Nous avons maintenant un entrepôt et un siège social de 8 000 pieds carrés, où nous produisons des motocyclettes, que nous expédions à l'étranger, pour les vendre aux États-Unis et au Costa Rica. Cette année, nous commencerons à en vendre dans l'Union européenne.

Cette semaine, nous avons fait la une du *Globe and Mail* et avons fait l'objet d'un excellent article de cinq pages dans le *Financial Post*, que je vous encourage à lire pour découvrir toute l'histoire de Beachman.

Ce dont j'aimerais parler aujourd'hui, c'est du fait que je suis un entrepreneur qui essaie de se lancer dans l'industrie des véhicules électriques au Canada et d'assembler des véhicules au Canada.

Je crois que le monde est à un point de bascule. La transition vers les véhicules électriques va faire des victimes, et ces victimes seront les industries traditionnelles. Nous le constatons par la course des fabricants de véhicules à essence classiques dans la transition vers les véhicules électriques, et quand on voit des pays reconnus depuis longtemps comme des puissances dans le domaine automobile, qui ont du mal à concurrencer la Chine, comme nous le voyons aujourd'hui.

Je crois que chaque fois qu'on atteint un point de bascule, dans l'histoire, les nouveaux acteurs de niche et ceux qui se spécialisent dans un créneau sont ceux qui arrivent à s'élever pour prospérer dans le marché en évolution. Je crois que l'investissement dans ce domaine au Canada, dans des projets comme celui de Beachman, va nous permettre de prospérer et d'opérer la transition.

Notre modèle d'affaires, à l'heure actuelle, est assez simple: nous concevons toutes nos pièces au Canada et nous les faisons fabriquer en Chine. Nous les importons ici ensuite, nous assemblons nos motos ici et nous les exportons.

Nous avons essayé de fabriquer une moto au Canada. Mon partenaire, Steve, s'était donné la marge de manoeuvre d'atteindre un coût 10 fois plus élevé pour une pièce aussi simple que le cadre, qui est un tube plié 8 fois, soudé à 12 endroits et peint. Nous avons constaté que c'était impossible. Le prix le plus bas que nous pouvions obtenir au Canada pour produire une pièce comme celle-là, un simple morceau de métal peint, était 20 fois plus élevé que ce que nous payons pour le produire en Chine, en tenant compte des frais d'expédition et des tarifs.

Je ne pense pas que ce soit une fatalité. Je pense qu'il y aurait moyen de favoriser une production plus abordable, à plus petite échelle au Canada, mais c'est la réalité à l'heure actuelle. Je pense que ce doit être clair pour comprendre notre modèle d'affaires.

Dans l'ensemble, dans le marché des véhicules électriques, nous sommes à un moment où, comme je l'ai mentionné, un joueur arrive avec une puissance mondiale et une expertise mondiale, et nous devons miser sur nos forces. Je crois qu'au Canada, comme dans tout pays occidental, nos forces résident dans l'image de marque, la qualité et la confiance des consommateurs. Nous avons vu des géants comme Honda et Kawasaki venir décimer l'industrie nord-américaine et d'autres industries de la moto occidentales dans les années 1980 et 1990. Les seuls joueurs qui ont survécu sont Harley-Davidson, Triumph et Royal Enfield. Ils ont continué de miser sur la qualité, la confiance et la force de l'image de marque.

Je pense que c'est la même chose dans l'industrie automobile britannique, pour des joueurs comme Land Rover et Aston Martin. Ils ont survécu alors que beaucoup d'autres entreprises occidentales ont fait faillite quand les Japonais sont arrivés et ont accaparé le marché.

Je pense que nous sommes dans une situation semblable. Je pense qu'il y a beaucoup de discussions à avoir sur la façon dont nous pouvons encourager l'émergence de nouvelles marques, de joueurs purement électriques qui favorisent la croissance au Canada.

• (1215)

Je tiens également à souligner que l'un des projets auxquels nous travaillons actuellement chez Beachman consiste à créer une voiture électrique, un petit quatre par quatre produit en Ontario, de propriété canadienne, financé par des Canadiens et construit au Canada, grâce à nos relations avec la Chine pour produire les composantes de base que nous ne pouvons pas produire ici à un prix abordable, afin de fabriquer un bien de consommation vraiment abordable et concurrentiel, construit et vendu chez nous. Éventuellement, nous pourrions accroître la production pour l'exporter et représenter le Canada sur la scène nationale, ce qui ferait de nous le premier constructeur automobile au Canada.

Dans la transition pour faire du Canada un solide producteur de véhicules électriques, comme vous l'avez mentionné, monsieur le vice-président, pour en faire un électro-État, je crois que nous sommes extrêmement bien placés pour devenir un électro-État. Je pense que le moment est venu d'investir dans ce secteur et que le Canada en sortira plus fort, tant du côté des véhicules électriques que pour ce qui est de renforcer notre réseau électrique, d'accroître notre production de véhicules électriques et d'énergie propre, que pour accroître notre expertise dans la fabrication de biens matériels. Le Canada aura besoin d'une énorme industrie pour effectuer le virage vers l'énergie propre, sans parler des avantages de tout cela pour la sécurité nationale. Nous voyons actuellement des pays comme Cuba complètement isolés par les pétro-États; et ils en souffrent.

Je pense que cela représente très bien ma position.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Taylor.

Madame Vlanich, vous avez la parole pour cinq minutes.

• (1220)

Nicole Vlanich (directrice générale, Canadian Association of Moldmakers): Bonjour. Je vous remercie de me donner l'occasion d'être ici.

Nos membres jouent un rôle essentiel et fondamental dans l'écosystème manufacturier du Canada. Toute production commence par la fabrication de moules. Avant qu'une pièce ne soit fabriquée,

avant qu'un véhicule ne soit assemblé, l'outillage doit être conçu et construit. Sans fabrication de moules, il n'y a pas de fabrication.

Le secteur manufacturier contribue au PIB à hauteur de plus de 10 % au Canada et soutient environ 1,7 million d'emplois. La fabrication de moules se situe en amont du système et dépend fortement de l'endroit où la fabrication se fait au Canada et en Amérique du Nord. On estime que de 70 à 80 % des moules fabriqués sont destinés à la production automobile. Cela rend notre secteur très sensible à la politique sur les véhicules électriques et, plus encore, à l'endroit où les véhicules sont construits.

La transition vers l'électrification offre de réelles possibilités. Le Canada a fait des investissements importants dans la production de véhicules électriques, les chaînes d'approvisionnement en batteries et la fabrication de pointe. Ce sont des mesures positives. Cependant, pour réaliser le plein potentiel de ces investissements, l'écosystème de soutien doit demeurer engagé.

De notre point de vue, tout dépend surtout de l'endroit où se fait la production. C'est l'endroit où un produit est construit qui détermine si l'industrie canadienne y participera. Lorsque des véhicules sont construits à l'extérieur de l'Amérique du Nord, tout le travail connexe d'outillage, d'ingénierie et la chaîne d'approvisionnement se situent également à l'extérieur de l'Amérique du Nord. Les fabricants canadiens sont alors exclus de l'équation avant même le début de la production.

Les discussions récentes concernant les véhicules électriques importés témoignent de l'importance du volume. Le volume proposé représente une part importante des ventes de véhicules électriques prévues au Canada en 2026, environ le tiers. À ce niveau, l'accès au marché a valeur d'influence. Il peut influencer les décisions en matière d'approvisionnement, le moment des investissements et la participation à la chaîne d'approvisionnement. Cela pourrait aussi avoir une incidence sur les discussions futures concernant l'ACEUM et la compétitivité nord-américaine en général.

Notre industrie ressent déjà les effets des changements récents. Des programmes visant les véhicules électriques qui devaient être lancés ont été retardés ou annulés alors que des entreprises avaient déjà investi du temps dans l'outillage et l'ingénierie.

Cela a toutes sortes d'effets collatéraux sur le secteur. De plus en plus d'entreprises sont en concurrence pour moins de programmes, ce qui exerce une pression sur les prix, les marges bénéficiaires et les décisions d'investissement à long terme. Dans une industrie où les marges sont généralement de 5 à 10 %, cela crée une pression importante.

Les répercussions se font sentir bien au-delà du secteur automobile, aussi. Lorsque la demande ralentit dans le secteur automobile, cela se répercute sur la capacité globale, la planification du capital et la stabilité de la main-d'œuvre, ce qui limite le pouvoir des entreprises d'investir et de se diversifier.

Nos membres évoluent dans un environnement mondial et entretiennent de solides relations internationales. En même temps, la relation du Canada avec les États-Unis demeure capitale. L'économie canadienne est profondément intégrée à celle des États-Unis. L'ACEUM permet un commerce en franchise de droits pour la plupart des biens lorsque les règles d'origine sont respectées, ainsi qu'une production hautement intégrée dans toute l'Amérique du Nord.

Il ne s'agit pas de limiter le commerce. Il s'agit de mieux tenir compte de nos capacités nationales dans nos politiques et de veiller à ce que l'industrie canadienne continue de faire partie de la chaîne de valeur.

Il y a aussi des considérations environnementales. À mesure que l'adoption des véhicules électriques augmente, il devient de plus en plus nécessaire de gérer le cycle de vie des batteries, notamment le recyclage, l'élimination et le respect des normes environnementales. Le Canada n'a pas encore de cadre complet et harmonisé de gestion de la fin de vie utile des batteries et des véhicules électriques. Les stratégies actuelles reposent en grande partie sur des programmes dirigés par l'industrie qui ne sont pas obligatoires partout. Pour les véhicules importés, on peut se demander comment attribuer les responsabilités en fin de vie utile, comment faire appliquer les normes environnementales et si le fardeau finit par retomber sur les systèmes nationaux, les municipalités et les contribuables. Nos membres ont besoin de clarté et de transparence sur les paramètres de ces responsabilités à mesure que le marché des véhicules électriques se développe.

C'est l'occasion de veiller dès maintenant à ce que la stratégie canadienne sur les véhicules électriques favorise la production nationale, le perfectionnement de la main-d'œuvre, la responsabilité environnementale et notre compétitivité à long terme. Nos membres sont hautement qualifiés, concurrentiels dans le monde et déterminés à assurer l'avenir de la fabrication au Canada. Il s'agit beaucoup de petites et moyennes entreprises, souvent familiales, qui offrent des emplois de qualité bien rémunérés. Elles ont besoin de stabilité, de prévisibilité et de la possibilité de profiter des débouchés qui sont créés.

L'efficacité de la stratégie que nous adopterons sur les véhicules électriques ne se mesurera pas seulement en fonction du nombre de véhicules sur la route, mais aussi en fonction de la participation de l'industrie canadienne à leur fabrication.

Merci.

Le président: Merci beaucoup, madame Vlanich.

Chers témoins, je vous remercie de vos déclarations préliminaires. Nous allons maintenant passer aux questions.

Monsieur Falk, vous avez la parole pour six minutes.

Ted Falk (Provencher, PCC): Merci, monsieur le président, et merci à nos témoins. Vos deux présentations étaient très intéressantes.

Vous avez une entreprise très intéressante, monsieur Taylor, et je vous souhaite la meilleure des chances.

Madame Vlanich, j'aimerais commencer par vous poser quelques questions, mais j'aimerais d'abord citer un discours prononcé à la Chambre des communes le 1^{er} février 2022, lors du débat sur le discours du Trône:

Madame la Présidente, le fait qu'il y a de l'esclavage, que le peuple ouïghour en est victime et que des produits sont fabriqués dans cette région de la Chine avec l'aval, direct ou indirect, du gouvernement chinois ne soulève pratiquement aucun doute.

Vous ne savez probablement pas qui a dit cela, mais ces commentaires ont été faits par le député libéral John McKay. Il a siégé au Parlement canadien pendant 27 ans.

Aujourd'hui, à ce comité, nous avons vu des députés libéraux — Michael Ma et Dominique O'Rourke — discréditer un té-

moins pour défendre les violations des droits de la personne commises par la Chine contre le peuple ouïghour, et aussi...

• (1225)

Dominique O'Rourke: J'invoque le Règlement.

Le président: Monsieur Falk, je vais devoir entendre ce rappel au Règlement. Je vais arrêter le chronomètre.

Allez-y, madame O'Rourke.

Dominique O'Rourke: Je n'ai en aucun cas discrédité le témoin qui a comparu devant nous...

Ted Falk: Non, vous avez défendu Michael Ma...

Le président: Monsieur Falk, un instant.

Dominique O'Rourke: Je lui ai demandé de répondre brièvement, mais je n'ai aucunement discrédité le témoin. J'ai simplement souligné que cette façon de poser des questions et cette approche sont souvent utilisées au sein de ce comité.

Le président: Très bien. Merci, madame O'Rourke.

Monsieur Ma, allez-y.

Michael Ma: Je m'oppose au fait d'être nommé de cette façon. Vous pourriez dire simplement « un député de l'autre côté », mais vous nommez des gens, et ce n'est pas dans les règles que nous nous sommes engagés à respecter ici.

Un député: Vous êtes... [*Inaudible*]

Le président: Chers collègues...

Michael Ma: Eh bien, monsieur Falk, je m'inscris en faux contre ce que vous dites...

Le président: Monsieur Ma, je vais reprendre la parole.

D'accord, je sais où tout cela va nous mener. Nous avons une décision à prendre.

Nous pouvons tous revenir en arrière et scruter les témoignages de l'heure précédente pour déterminer ce que nous pensons pouvoir en tirer. Nous pouvons utiliser le temps qu'il nous reste, soit environ 30 minutes, pour avoir une conversation très intéressante avec deux experts au sujet de la politique canadienne sur les véhicules électriques, ou nous pouvons utiliser ce temps pour débattre de ce qu'il s'est dit pendant la dernière heure.

Les députés ont sans contredit la prérogative de déterminer ce qu'ils veulent faire. Je veux simplement nous inviter à calmer le jeu, autant que possible. J'espère que nous pourrions tirer profit de la compétence des deux personnes qui comparaissent devant nous en vue du rapport que nous devons présenter à la Chambre des communes sur cette question importante.

Sur ce, monsieur Falk, je vous redonne la parole.

Je tiens simplement à souligner, chers collègues, que les rappels au Règlement et tout ce qui invite à la discussion hors du sujet sur lequel nous sollicitons des réponses de la part des experts ici présents grugent une partie du temps qui nous est imparti. Je veux simplement que tous les députés sachent que si je dois réduire le temps de parole, je le ferai judicieusement. Tous les partis représentés autour de la table écoperont. Ce n'est qu'une brève remarque pour attirer votre attention sur ce point.

Monsieur Falk, j'ai arrêté le chronomètre à 16 h 48. Vous aviez six minutes, donc il vous reste du temps, monsieur.

Ted Falk: Merci, monsieur le président.

Je dois dire que je n'avais jamais vu depuis que je siège au Parlement un politicien canadien défendre les violations des droits de la personne par la Chine.

Je vais poursuivre avec mes questions.

Madame Vlanich, votre association a dit publiquement que l'entente du gouvernement fédéral sur les 49 000 véhicules électriques chinois soulevait de sérieuses questions sur la compétitivité de l'industrie et sur l'emploi dans le secteur manufacturier.

Les moulistes et les fournisseurs en amont ont-ils été consultés adéquatement avant que cette décision ne soit prise?

Nicole Vlanich: Non. J'avais demandé que les premiers maillons de la chaîne de production, dont mes membres font partie, soient consultés lorsque se déroulent ces types de conversations.

Ted Falk: En fait, le secteur de l'automobile avait obtenu l'assurance que l'importation de véhicules électriques chinois au Canada ne figurait pas dans les plans.

L'autre question que je voulais poser avant d'aller plus loin porte sur quelque chose dont nous n'avons pas beaucoup parlé au Comité.

Comme industrie ou association, avez-vous déjà discuté de la gestion des véhicules électriques en fin de vie? Pourriez-vous en parler un peu?

Nicole Vlanich: Le traitement des véhicules en fin de vie est une priorité pour nos membres. Au Canada à l'heure actuelle, la plupart des constructeurs se chargent de cette étape. Que se passerait-il si le Canada importait ces véhicules de Chine et que des conversations avaient eu lieu pour déterminer que les Chinois ont l'obligation et la responsabilité financière de faire ce dont les constructeurs au Canada et ailleurs en Amérique du Nord ont déjà accepté de s'occuper?

Ted Falk: Bien vu. Le traitement des batteries électriques sera très différent des processus de démontage des automobiles et de recyclage des métaux.

Vous avez l'impression que cet aspect n'a pas été bien examiné.

• (1230)

Nicole Vlanich: C'est exact.

Ted Falk: Monsieur le président, je vais céder le reste de mon temps à M. Guglielmin.

Le président: Il reste environ 2 minutes et 45 secondes.

Michael Guglielmin: Merci, monsieur le président.

À la suite de ce que vous avez dit, je vais saisir l'occasion de présenter la motion suivante:

Que le comité condamne sans équivoque les pratiques de travail forcé en Chine.

Je tiens à rappeler au Comité que c'est le gouvernement libéral qui a le premier reconnu l'existence des camps de travail forcé ouïghours et les violations des droits de la personne. Ces réalités sont reconnues par les Nations unies et d'autres groupes de défense des droits de la personne. Je souligne également que c'est Pékin qui a détenu les deux Michael pendant plus de 1 000 jours.

En outre, ce n'est pas en raison du peuple chinois, mais bien en raison du gouvernement chinois que Huawei a été banni au Canada et que TikTok a été retiré des appareils du gouvernement.

Le Canada fait face à des menaces et à des problèmes graves. Les membres du Comité doivent se rallier pour condamner de façon

unanime ces actions. Je souligne aussi les fuites et les vols d'adresses IP qui ont été recensés. L'utilisation par la Chine de son économie comme levier géopolitique est également documentée.

Je présente cette motion pour savoir si M. Ma déroge de l'opposition affichée depuis longtemps par le Parti libéral contre l'esclavage et les violations des droits de la personne en Chine, ou s'il commence à diffuser progressivement la nouvelle position du Parti libéral sur ces enjeux.

Karim Bardeesy: J'invoque le Règlement, monsieur le président.

Le président: Monsieur Guglielmin, je dois répondre à un rappel au Règlement. Je vous redonnerai la parole lorsque ce sera fait.

La parole est à vous, monsieur Bardeesy.

Karim Bardeesy: Une motion a été présentée, mais je ne sais pas si nous enchaînons directement avec le débat sur la motion. Je voudrais savoir ce qui se passe exactement.

Le président: Si je comprends bien, M. Guglielmin a expliqué les raisons pour lesquelles il propose la motion, mais il n'a pas terminé de la présenter. Dès qu'il aura exprimé clairement qu'il a proposé la motion... Je n'ai pas lu la motion et je ne l'ai pas entendue non plus.

Monsieur Guglielmin, je suppose que vous vous apprêtez à le faire. Je vous encourage à en finir avec le préambule le plus rapidement possible et à passer au contenu de la motion afin que la présidence et les membres du Comité en prennent connaissance. Nous déciderons à ce moment-là comment procéder.

La parole est à vous, monsieur Guglielmin.

Michael Guglielmin: Je vais conclure mon « préambule », comme vous l'avez appelé.

Il faut déterminer si le député Ma a contredit la position du Parti libéral et du gouvernement ou s'il commence à diffuser progressivement la nouvelle position du premier ministre sur le Parti communiste chinois et sa conception assez élastique de l'esclavage et des risques pour la sécurité nationale au Canada.

J'ai lu la motion dès le départ, et je la relis: « Que le comité condamne sans équivoque les pratiques de travail forcé en Chine. »

Merci, monsieur le président.

Le président: Je vais suspendre brièvement la séance pour que les députés consultent la motion. Il est bien parfois de donner aux députés quelques minutes pour se préparer à réagir à une motion déposée sans préavis.

Je vais suspendre un instant la séance pour vérifier que nous avons reçu le bon libellé. Nous serons de retour dans un moment.

• (1230)

(Pause)

• (1235)

Le président: Nous reprenons nos travaux.

Monsieur Guglielmin, vous avez présenté votre motion. Je ne pense pas que vous aviez autre chose à ajouter.

Quelques députés avaient levé la main. J'ai Mme Kirkland et M. Ste-Marie, et M. Bardeesy vient de s'ajouter.

Monsieur Ste-Marie, vous pointez M. Bardeesy comme si vous vouliez lui céder votre temps, ce que vous pouvez faire, mais la parole irait d'abord à Mme Kirkland.

Madame Kirkland, êtes-vous d'accord pour laisser M. Bardeesy parler en premier, ou voulez-vous prendre la parole tout de suite?

• (1240)

Rhonda Kirkland (Oshawa, PCC): Je vais prendre la parole en premier. Discutons-nous de la motion?

Le président: La parole est à vous, alors. Nous débattons de la motion.

Rhonda Kirkland: J'estime que cette motion est très importante. J'ai vécu en Chine pendant deux ans, et comme parlementaire canadienne, j'ai été consternée et troublée par les propos du parlementaire d'en face qui semblaient cautionner la Chine au mépris de notre devoir de défendre la sécurité nationale de notre pays, le Canada.

Cette motion énonce de façon limpide et succincte que nous condamnons sans réserve certaines pratiques. Je m'attends à ce que le Comité appuie spontanément la motion et à ce que nous votions de façon unanime pour condamner ces pratiques. C'est aussi simple que cela.

Merci.

Le président: Merci, madame Kirkland.

Monsieur Bardeesy, la parole est à vous.

[Français]

Karim Bardeesy: Merci, monsieur le président.

Les témoins ont de l'expertise sur le sujet que nous étudions présentement.

Notre parti va voter en faveur de la motion. Nous voulons continuer à poser des questions aux témoins.

[Traduction]

Nous allons soutenir la motion parce que nous voulons poursuivre les délibérations, reprendre la discussion avec les témoins, de même que rétablir les faits et dissiper tout doute qu'il pouvait y avoir. À mon sens, les questions posées lors de la première heure ne contenaient rien qui pouvait donner lieu à un flottement.

Nous voulons poursuivre la discussion et nous concentrer sur les sujets d'intérêt pour le Comité.

Le président: Merci, monsieur Bardeesy.

Monsieur Ma, la parole est à vous.

Michael Ma: Monsieur le président, puisque mon nom a été prononcé dans le contexte de la motion, j'aimerais mettre les pendules à l'heure. La question que j'ai posée au témoin était de savoir si elle avait vu le travail forcé qui selon elle existe au Xinjiang. Je n'ai pas affirmé que j'appuyais ou que je niais quoi que ce soit. Je demandais seulement au témoin si elle l'avait constaté en personne. C'est tout. C'était le sens de mes questions.

Le Comité a souvent demandé à différents témoins s'ils avaient vérifié de visu ce qu'ils décrivent. Ce sont des questions légitimes. Les conservateurs devraient avoir honte de politiser la question.

Merci.

Le président: Merci, monsieur Ma.

Monsieur Guglielmin, vous avez la parole. Je prends note, pour la suite des choses, que M. Bardeesy semble indiquer un appui des libéraux. Je présume que les conservateurs donnent aussi leur appui, puisque ce sont eux qui ont proposé la motion.

[Français]

De son côté, M. Ste-Marie a dit que le Bloc québécois allait appuyer la motion.

[Traduction]

Monsieur Guglielmin, je vous cède la parole. Il y aura probablement un ou deux autres commentaires, mais nous avons établi clairement et publiquement que nous étions en faveur de la motion. J'encouragerais le Comité à passer rapidement au vote, puisque nous connaissons les positions respectives des partis. Nous pourrions ainsi retourner aux témoins, qui se sont déplacés pour nous aujourd'hui.

Monsieur Guglielmin, la parole est à vous.

Michael Guglielmin: Je suis heureux de voir que nous appuyons la motion à l'unanimité parce que, bien honnêtement, les questions avaient pour finalité de miner la crédibilité de la témoin. Vous vous êtes acharné sur la témoin pour défendre... Vous lui avez demandé si elle avait constaté la chose de visu pour laisser entendre que le travail forcé n'existe pas en Chine.

Michael Ma: Vous faites un procès d'intention, monsieur.

Michael Guglielmin: Tant mieux si... Vous avez laissé entendre...

Michael Ma: Je demandais...

Le président: Monsieur Ma, vous...

Michael Guglielmin: Nous, les députés de ce côté-ci, nous sommes heureux d'entendre...

Le président: Monsieur Guglielmin, je vais vous interrompre vous aussi.

Monsieur Ma, c'est moi qui ai la parole en ce moment.

De mon point de vue, chers collègues, les faits ont été rétablis. Il y a des divergences d'opinions, qui sont monnaie courante au Comité, sur la signification et la formulation de certaines interventions. Acceptons d'être en désaccord.

Monsieur Ma, je pense que vous avez eu l'occasion de clarifier vos propos.

Monsieur Guglielmin, je pense que vous avez fait valoir votre point de vue. Je vais vous laisser continuer sur votre lancée, puisque c'est votre temps de parole, mais j'espère que vous serez bref parce qu'il apparaît évident, aux yeux de la présidence, que la motion a obtenu un consentement unanime. Nous débattons de la motion. Les désaccords ne portent plus sur le soutien ou non de la motion, mais plutôt sur la nécessité de la proposer.

Je suis d'avis que nous perdons un peu notre temps et que nous devrions revenir aux témoins qui se sont présentés devant le Comité aujourd'hui.

Monsieur Guglielmin, vous pouvez poursuivre, mais je vous demanderais de tenir compte des commentaires que je viens de formuler. La parole est à vous.

Michael Guglielmin: Entendu. Je suis content de voir que la motion qui propose de condamner le travail forcé en Chine a obtenu le consentement unanime parce que la plus grande responsabilité et le plus grand rôle des parlementaires fédéraux canadiens consistent à défendre les intérêts de la population canadienne.

Merci.

• (1245)

Le président: Madame Kirkland, la parole est à vous.

Rhonda Kirkland: J'aimerais proposer l'amendement suivant à la motion: « et que la commission condamne les propos tenus par le député de Markham Unionville. »

Le président: Je vais en discuter un moment avec la greffière pour vérifier comment imbriquer l'amendement dans le texte de la motion. Nous poursuivrons tout de suite après.

[Français]

Gabriel Ste-Marie: Monsieur le président, je veux juste faire un court rappel au Règlement.

Il reste 15 minutes. Compte tenu de ce qui se passe, je ne pense pas que nous aurons du temps pour poser des questions aux témoins. C'est malheureux. Ce serait donc judicieux de les libérer avant de suspendre la réunion.

Nous pourrions leur poser nos questions par courriel, et ils pourraient nous envoyer leurs réponses par courriel également.

Le président: Merci, monsieur Ste-Marie.

Nous l'avons déjà fait dans d'autres réunions. Nous pouvons écouter l'amendement de Mme Kirkland et, par la suite, faire une toute petite pause. Nous pourrions ensuite continuer à poser des questions aux témoins, avec la garantie de revenir sur la question. Ce serait une manière de gagner des deux côtés.

[Traduction]

Chers collègues, je me permets de mentionner que nous avons déjà fait cela dans le passé. Tout est consigné au compte rendu. Puisque la séance est publique, je ne m'en fais pas avec les désaccords. Je proposerais, afin de profiter de l'expertise ici présente, de reprendre pendant 10 ou 15 minutes la conversation avec les témoins et de nous engager à revenir au débat par la suite. C'est quelque peu — j'ai le mot sur le bout de la langue — inusité, mais c'est à mon avis une façon entièrement légitime pour le Comité de poursuivre la réunion. Ce ne serait pas une première.

Je vais regarder autour de la table pour voir ce que les collègues en pensent.

Ted Falk: Nous pouvons régler la question très rapidement. Nous avons une motion, ainsi qu'un amendement favorable. Je propose...

Le président: Bien. Comme la proposition de M. Ste-Marie n'a pas obtenu le consentement unanime, je ne vais pas prendre de décision qui outrepasserait le Règlement. Je suis à l'aise de faire ce genre de choses lorsque j'ai le consentement unanime. Puisque la position de M. Falk m'empêche d'aller de l'avant, nous allons poursuivre par souci de conformité avec le Règlement.

Madame Kirkland, la parole est à vous. Voulez-vous ajouter quelque chose? Vous pourriez peut-être relire pour le compte rendu l'amendement que vous proposez.

Rhonda Kirkland: Oui.

Voici le libellé: « et que la commission condamne les propos tenus par le député de Markham Unionville. »

Le président: Allez-y, monsieur Bardeesy.

[Français]

Karim Bardeesy: Merci de me donner l'occasion de participer au débat sur cet amendement.

[Traduction]

Malheureusement, nous n'aurons pas le temps de terminer la conversation avec les témoins. Ce serait bien que les témoins soumettent par écrit des détails supplémentaires sur certains aspects dont nous voulions discuter.

Madame la greffière, pouvons-nous envoyer des questions aux témoins après la réunion?

Je veux parler de l'amendement, que mes collègues de ce côté-ci n'appuieront pas.

Il ne faut pas oublier que cette étude très importante a été demandée et préparée en collaboration. C'était l'initiative des députés de l'opposition, que les députés de ce côté-ci ont acceptée. Auparavant, nous avons déjà réalisé, dans un grand esprit de collaboration, en 2025 — vous vous en souvenez peut-être — une étude de trois séances sur le secteur de l'automobile, qui elle aussi avait été demandée par l'opposition. Nous avons consenti à mener une étude supplémentaire, qui se penche davantage cette fois-ci sur le secteur des véhicules électriques. Les députés libéraux ont travaillé en collaboration sur ces deux études.

Je voulais simplement rappeler que lorsque nous avons travaillé en collaboration, la structure ou le contexte de nos travaux avaient permis d'obtenir des réponses du gouvernement — qui ne concordaient pas nécessairement avec les objectifs stratégiques de l'opposition. La ministre est venue témoigner. Elle avait été invitée à revenir devant le Comité au sujet du secteur automobile. Les résultats de l'étude précédente... Tout cela a été réalisé dans un contexte qui était selon moi... Je fais ces remarques sur l'étude précédente et le travail que nous avons accompli jusqu'à présent pour dire que je suis déçu par la direction que semble prendre cet amendement.

Notre travail collaboratif nous a permis d'obtenir des engagements très précis de la part de la ministre dans le cadre de cette première étude. Par exemple, la ministre de l'Industrie a fait part au Comité de son intention de recourir aux tribunaux à l'égard de Stelantis après la décision concernant l'usine de Brampton.

En regardant mes collègues autour de la table...

• (1250)

Rhonda Kirkland: J'invoque le Règlement.

Le président: Attendez une seconde, monsieur Bardeesy. Il y a un rappel au Règlement.

Rhonda Kirkland: Je ne pense pas que les commentaires formulés par le député se rapportent à l'amendement.

Le président: Je suis toujours raisonnable et magnanime au moment de statuer sur la pertinence. Je vais m'assurer d'écouter plus attentivement.

Monsieur Bardeesy, je vous laisse continuer. Il faut en effet respecter la portée de l'amendement. Je ne suis pas certain que vous avez franchi cette limite pour l'instant, mais c'est quelque chose dont vous devrez faire attention.

Karim Bardeesy: D'après mon expérience au sein du Comité — voire à la Chambre des communes —, le travail de collaboration n'a jamais consisté à pointer du doigt un député qui avait posé une question plus tôt au cours d'une session pour ensuite le condamner. Il n'y a jamais rien eu de tel dans les travaux du Comité.

Monsieur le président, nous avons réalisé une étude urgente. Nous avons examiné la législation. Nous avons déposé deux rapports. Nous avons accompli ce travail en grande partie de manière collaborative, tant pour ce qui est du contenu que de la procédure au Comité. Lorsque les responsables de caucus qui siègent au Comité ont eu des préoccupations et des désaccords sur les questions de procédure, nous avons travaillé avec vous, avec la greffière, avec d'autres et avec nos propres collègues pour nous assurer de pouvoir parvenir à un accord. Dans certains cas, des problèmes ont été cernés au sein de nos caucus. Nous avons travaillé en collaboration pour les régler. Nous avons dit, écoutez, nous allons travailler avec les membres de notre comité pour voir quelles possibilités de collaboration existent. Je pense que nous avons très bien réussi à le faire.

Nous menons actuellement une nouvelle étude sur un ensemble très important d'enjeux stratégiques entourant les véhicules électriques. Au cours de la réunion d'aujourd'hui, les questions, certains témoignages d'experts et, sans aucun doute, les questions posées par les conservateurs ont principalement porté sur la Chine, qui ne représente pourtant qu'une partie d'un ensemble plus large de questions liées aux véhicules électriques et à la politique en la matière.

Je tiens à souligner que le 31 mars, à la suite des travaux du Comité auxquels, je crois, les députés d'en face se sont opposés... ou du moins la moitié d'entre eux. L'autre camp a encouragé l'élimination de la norme sur la disponibilité des véhicules électriques, qui a été créée par le gouvernement. Le gouvernement a également proposé de nouvelles remises pour les véhicules électriques, auxquelles les députés d'en face se sont opposés. Je tiens à signaler au Comité et aux Canadiens qui nous regardent que ces remises pour les véhicules électriques pouvant atteindre 5 000 \$ sur les modèles admissibles seront offertes à partir de la semaine prochaine, le 31 mars. Nous pouvons avoir un débat au sujet de cette politique. En fait, nous l'avons déjà eu. La réunion d'aujourd'hui serait une bonne occasion de le faire. Qui est admissible? Qu'est-ce qui est admissible? Quels types de véhicules pourraient être visés à l'avenir? Ce sont là des points de préoccupation tout à fait légitimes pour le Comité.

Comme le président l'a souligné, nous avons un compte rendu des conversations de la dernière heure. En fait, nous avons un compte rendu de ce qui se dit maintenant.

Michael Guglielmin: J'invoque le Règlement.

Karim Bardeesy: En fait, même la motion figure au compte rendu.

Le président: Monsieur Bardeesy, vous savez que je dois répondre à un rappel au Règlement.

Monsieur Guglielmin, vous invoquez le Règlement.

Michael Guglielmin: Oui. L'amendement portait sur les propos tenus par M. Ma. Or, nous écoutons actuellement les arguments du gouvernement concernant les remises sur les véhicules électriques. Pourrions-nous revenir à un sujet pertinent?

Le président: Merci, monsieur Guglielmin.

J'encourage M. Bardeesy à revenir au sujet initial. Dans ses observations, il a fait référence à des discussions antérieures qui ont eu lieu au Comité au sujet de remarques faites par des députés. Je vois là une certaine pertinence. Je constate également que l'on esquisse un peu le sujet.

Compte tenu de la remarque soulevée par M. Guglielmin, monsieur Bardeesy, je vous demande encore une fois de veiller à la pertinence de votre intervention concernant l'amendement. La parole est à vous.

Karim Bardeesy: Absolument.

En tant que parlementaire ici depuis mai 2025, en ce qui concerne l'interdiction de condamner un député au sein d'un groupe de parlementaires, pour moi, notre common law et nos règles parlementaires...

• (1255)

Ted Falk: J'invoque le Règlement.

Le président: Monsieur Bardeesy, je vais devoir vous demander de vous arrêter un instant.

Monsieur Falk, vous invoquez le Règlement.

Ted Falk: Oui. J'ai écouté M. Bardeesy ici, et il utilise un langage inexact. Personne n'a condamné qui que ce soit. Nous avons souligné ce que certaines personnes ont fait et exprimé notre déception. J'aimerais qu'il retire ce mot.

Le président: Merci, monsieur Falk. Je doute qu'il y ait une rétractation. Je pense que nous coupons les cheveux en quatre...

Ted Falk: Qu'il parle pour lui-même.

Le président: Je pense que nous sommes en train de couper les cheveux en quatre.

Monsieur Bardeesy, la question de la pertinence a été soulevée.

Je surveille l'heure. Des ressources supplémentaires nous ont été accordées.

Chers témoins, il me reste environ une minute avant de vous laisser partir. J'espérais que nous en arriverions à une résolution, mais j'ai l'impression que ce ne sera peut-être pas le cas, alors nous allons simplement attendre.

Monsieur Bardeesy, allez-y.

Karim Bardeesy: Monsieur le président, dans les débats parlementaires à la Chambre des communes, la condamnation des propos tenus par l'autre camp est fréquente — voire routinière. Elle s'inscrit dans l'esprit du débat. Au cours de mon mandat de député à la Chambre des communes, où cette pratique est courante, sans parler des comités, où elle ne l'est pas, je n'ai encore jamais vu une motion condamnant les propos d'un autre député être adoptée, ni même une motion crédible à ce sujet.

Dans les joutes oratoires des débats parlementaires, nous le faisons assurément. C'est la Chambre des communes, et c'est là que se déroulent généralement ce genre de discussions plus partisanes et plus vives autour des politiques.

Au sein du Comité, nous avons un compte rendu. Le hansard produira un compte rendu, et les gens sont libres de l'interpréter. Il n'est pas convenable que le Comité réfléchisse à sa propre conduite au cours de la dernière heure et demie, alors que nous avons des témoins devant nous et qu'il y a des points de vue radicalement différents sur l'interprétation de ce qui s'est passé lors d'un échange très bref. Nous pouvons laisser à d'autres parlementaires et au public le soin de se prononcer à ce sujet.

Si un comité se prononce sur les propos d'un membre, qui figurent évidemment dans le compte rendu parlementaire, qu'on en fait toute une histoire, qu'une motion est présentée et qu'on demande aux députés de ce côté-ci...

[Français]

Il y a mon collègue du Bloc québécois.

On nous demande d'appuyer une motion comme ça.

[Traduction]

Comme je l'ai dit plus tôt, la barre est extrêmement haute. À ce jour, personne au sein du Comité n'a présenté de preuve suggérant que le travail de mon collègue ici présent, M. Ma, et ce qu'il a dit aient en quoi que ce soit enfreint les normes. Par conséquent, la barre extrêmement haute qu'il faudrait franchir dans tout comité — ou tout organisme délibérant — pour condamner l'un de ses siens s'applique ici. Or, nous en sommes loin.

J'invite mes collègues d'en face à citer des précédents, des preuves antérieures et des exemples précis où un comité a condamné l'un de ses propres membres à la suite de propos consignés au compte rendu. Encore une fois, en tant que parlementaires, nous bénéficions également du privilège parlementaire; je les invite donc à citer un seul exemple où un comité de ce Parlement a agi de la sorte et...

Un député: Le 19 mars [inaudible]...

Karim Bardeesy: ... a adopté une motion condamnant l'un de ses propres membres.

Un député: ... [inaudible] condamnant les commentaires de M. Francis Drouin...

Le président: Chers collègues, nous perdons un peu de notre procédure... J'essaie de me souvenir du mot que nous utilisons.

Monsieur Vis, monsieur Falk et monsieur Bardeesy, il y a beaucoup d'interventions en même temps.

Chers collègues, on a dit aux témoins qu'ils seraient ici aujourd'hui jusqu'à 13 heures. Il est maintenant 13 heures.

Je remercie les témoins de s'être rendus disponibles. Nous attendons avec impatience tout témoignage que vous voudrez fournir au Comité par l'entremise de la greffière. Nous aimerions certainement savoir ce qui aurait pu être dit ici aujourd'hui.

Les membres du Comité sont toujours encouragés à nous faire parvenir des séries de questions, s'ils le souhaitent. Tout ce qui concerne les travaux officiels du Comité doit passer par la greffière et son bureau.

Cela dit, monsieur Taylor et madame Vlanich, merci beaucoup d'être venus ici avec nous aujourd'hui. Je vais vous laisser vaquer à vos occupations, mais je suis ravi que vous soyez restés avec nous jusqu'à la fin.

Monsieur Bardeesy, vous avez la parole.

● (1300)

Karim Bardeesy: Vous savez que mon interlocutrice habituelle sur ces questions au sein du caucus conservateur, Mme Dancho, n'était pas ici aujourd'hui. Je ne peux m'empêcher de penser que cet amendement cache en partie une certaine inquiétude quant à la présence de mon collègue de ce côté-ci du bureau plutôt que de l'autre.

[Français]

Le président: Monsieur Ste-Marie, vous avez la parole.

Gabriel Ste-Marie: Merci, monsieur le président.

Évidemment, je suis sincèrement désolé. Les témoins ont passé une heure ici. Ils ont pu faire leur présentation, mais, par la suite, nous n'avons pas pu leur poser des questions. Ce sera fait par courriel, mais je suis vraiment désolé de cette situation.

Comme il avait été convenu, je suis en faveur de la motion, qui fait l'unanimité au sein du Comité. Dans l'esprit de gagner du temps pour pouvoir poser des questions aux témoins, je ne suis pas intervenu. Comme ils sont maintenant libérés, je vais intervenir sur l'amendement qui a été proposé.

De mon point de vue, ce n'est pas le rôle d'un comité de condamner les propos d'un de ses membres. Je pense que, la force d'une démocratie, c'est la liberté de parole, la liberté de pouvoir exprimer des opinions qui ne font pas toujours l'unanimité. Chacun apporte son point de vue pour que, lors de la joute oratoire, nous puissions en débattre.

M. Bardeesy parlait de son expérience. Ça fait un an qu'il siège à la Chambre et au Comité. Moi, ça fait un peu plus de dix ans. Je vous dirai que, de façon partisane, nous sommes ici pour représenter nos concitoyens ainsi que les valeurs de notre parti. En ce qui concerne la plupart des propos que j'entends à la Chambre et en comité, je pourrais souvent les condamner.

Je comprends qu'il y a des échelons à cet égard, mais je ne crois pas que c'est le rôle d'un comité de condamner les propos d'un de ses membres. Je pense que la démocratie exige la liberté de parole, la liberté d'exprimer son opinion, qui ne fait pas toujours l'unanimité. C'est pourquoi je rejeterai cet amendement.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Ste-Marie.

[Traduction]

Chers collègues, je vais vérifier où nous en sommes.

Madame Kirkland, je crois que vous avez levé la main pour parler de cet amendement.

Avant l'amendement, nous avons obtenu le consentement unanime pour l'adoption de la motion présentée par M. Guglielmin. Mme Kirkland a ensuite proposé un amendement à cette motion, et c'est ce dont nous débattons depuis plusieurs minutes.

D'après ce que j'entends, je soupçonne que les députés libéraux s'opposeront à l'amendement, même si je vais leur demander des éclaircissements. M. Ste-Marie, du Bloc, a indiqué qu'il s'opposerait à l'amendement.

S'il y avait un vote, nous savons quel en serait le résultat. Cependant, comme vous le savez, chers collègues, je ne peux pas mettre la motion aux voix tant que le débat sur la question n'est pas clos. Je vous invite donc, à ce stade, à réfléchir à la suite que nous souhaitons donner à cette affaire. Nous savons quel sera le résultat final, à moins qu'une série de questions ne parvienne à convaincre les députés autour de cette table de changer d'avis. Bien sûr, c'est la prérogative des députés d'essayer de le faire.

Après avoir donné la parole à Mme Kirkland, je nous encourage-rais à envisager de passer au vote, étant donné que nous savons quel en sera le résultat.

Madame Kirkland, vous avez la parole.

Rhonda Kirkland: Merci, monsieur le président. Je vous remercie de me donner la parole.

Comme la raison pour laquelle cet amendement a été proposé a été remise en question, je tenais à clarifier ce point avant que nous passions au vote. J'ai décidé d'ajouter cet amendement en raison de l'opposition que semble manifester mon collègue M. Ma, de l'autre côté de la salle, à la motion initiale présentée par M. Guglielmin. Cela m'a donné l'impression que le député d'en face défendait à nouveau le bilan de la Chine, comme il l'avait déjà fait. C'est du moins ce qui semblait ressortir de la manière dont il interrogeait notre témoin.

Par souci de clarté, c'est la raison pour laquelle j'ai ajouté l'amendement. Nous aurions pu agir beaucoup plus rapidement si nous n'avions pas eu cet ajout.

Merci, monsieur.

● (1305)

Le président: Allez-y, monsieur Ma.

Michael Ma: Merci, madame Kirkland, de vos commentaires. Il semble que vous projetiez un point de vue et une interprétation personnels, au même titre que M. Falk et Mme Borrelli. Nous sommes ici pour représenter les Canadiens, et vous injectez vos opinions sans me permettre d'exprimer mes propres commentaires.

Si vous relisez le compte rendu, c'était une question, et le témoin y a répondu. Il n'y a eu aucun commentaire subjectif dans un sens ou dans l'autre. Si vous voulez présenter les choses comme bon vous semble, je suppose que vous le ferez de toute façon, mais je tiens à préciser que telle était la ligne de questionnement.

Le président: D'accord. Merci, monsieur Ma.

Comme il n'y a pas d'autres intervenants, je vais mettre l'amendement aux voix.

Madame la greffière, je pense que je vais vous demander de procéder au vote.

(L'amendement est rejeté par 5 voix contre 4.)

Le président: Chers collègues, l'amendement a été rejeté. Nous revenons maintenant à la motion principale.

Nous avons déjà donné notre consentement unanime pour cette motion.

Allez-y, monsieur Guglielmin.

Michael Guglielmin: Je demande un vote par appel nominal sur la motion principale.

J'aimerais également ajouter un amendement qui dit « et que le Comité en fasse rapport à la Chambre ».

Le président: Donnez-moi un instant pour discuter avec la greffière.

Chers collègues, je vais suspendre la séance, car il va falloir que les partis discutent entre eux afin de clarifier un peu la direction que nous voulons prendre. Puisque nous avons les ressources supplémentaires, je ne suis pas pressé pour l'instant.

Je vais suspendre la séance pour donner à tout le monde l'occasion de réfléchir à l'amendement proposé par M. Guglielmin. Nous y reviendrons.

La séance est suspendue.

● (1305)

(Pause)

● (1320)

Le président: Chers collègues, reprenons nos travaux.

Monsieur Bardeesy, je vois que vous avez levé la main. Donnez-moi un instant, s'il vous plaît.

Les partis ont eu amplement le temps d'en discuter. Je pense qu'ils ont une idée de la direction qu'ils souhaitent prendre.

Je dois toutefois régler une question de procédure.

Monsieur Guglielmin, vous avez proposé un amendement à votre propre motion, ce que vous ne pouvez pas faire. Je suis donc contraint de le déclarer irrecevable.

Cela nous ramène à la motion principale.

Madame Kirkland.

● (1325)

Rhonda Kirkland: Monsieur le président, puis-je faire un...

Le président: Vous pouvez le faire, mais je vais suivre l'ordre qui a été établi. Je vais donner la parole à M. Bardeesy, puis à vous. Bien sûr, vous pourrez proposer un amendement à ce moment-là, si vous le souhaitez.

Chers collègues, je vous rappelle que l'amendement a été jugé irrecevable pour les raisons que je viens de mentionner. Nous reprenons maintenant le débat sur la motion principale.

Monsieur Bardeesy, vous avez la parole.

Karim Bardeesy: Merci, monsieur le président.

J'aimerais proposer un amendement très simple et très bref à la motion. Il s'agirait de supprimer le mot « Chine » et de le remplacer par « à l'échelle mondiale ».

[Français]

En français, on écrirait « au niveau mondial ».

[Traduction]

Le président: C'était assez clair, chers collègues. Je ne sais pas si nous avons besoin d'une traduction.

Un amendement a été proposé. Nous entamons maintenant le débat sur le...

Karim Bardeesy: Puis-je...

Le président: Oui. Je ne vous retire pas encore la parole. Je ne fais que préciser au Comité où nous en sommes sur le plan de la procédure. Je crois que tout le monde a compris.

L'ordre des interventions est le suivant: M. Bardeesy, Mme Kirkland, Mme O'Rourke, M. Guglielmin et M. Ste-Marie.

Monsieur Bardeesy, vous avez la parole.

Karim Bardeesy: Merci, monsieur le président.

Évidemment, le chemin parcouru depuis le début des travaux du Comité aujourd'hui jusqu'à maintenant a été quelque peu surprenant pour nous, mais nous en sommes là. De notre côté, nous avons examiné les possibilités qui s'offraient à nous, mais nous comprenons que les conservateurs, en proposant un certain nombre d'amendements à leur propre motion, ont changé les règles du jeu par rapport à ce qui avait été mis sur la table il y a quelque temps.

Je tiens également à souligner qu'à mon avis, il s'agit d'une question de politique plus vaste et importante. Je sais que des articles récents, mentionnés plus tôt, ont été écrits sur le travail de M. McKay et d'autres anciens parlementaires concernant les enjeux de politique en matière de droits de la personne et de travail forcé en général. Je pense que c'est important, si nous voulons vraiment nous pencher sur cette question... Nous ne l'examinons pas vraiment. Nous nous concentrons uniquement sur une déclaration de principe. La déclaration de principe que je viens d'évoquer semble assez incontestable. Il ne semble pas difficile de s'y opposer.

Je tiens également à souligner que des comités plus compétents se sont penchés sur ces questions ou s'y intéressent. Si nous voulons réellement aller au fond des choses, il pourrait être utile d'envisager de collaborer avec les comités compétents et concernés qui possèdent l'expertise nécessaire dans ces domaines. De toute évidence, en tant que comité axé sur l'industrie et la technologie, nous pouvons nous attarder à un volet du dossier, mais je sais qu'il y a d'autres comités ayant plus d'expérience et de liens avec ces enjeux. Or, nous sommes au beau milieu d'une étude très importante que nous voulons poursuivre.

Le président: Madame Kirkland, vous avez la parole.

Rhonda Kirkland: Merci, monsieur le président.

Je trouve cet amendement surprenant, mais pas si étonnant. Il me révèle en quelque sorte très bien où les libéraux veulent en venir. Ils semblent vouloir détourner l'attention du sujet qui nous préoccupe, à savoir les conditions dangereuses du travail forcé en Chine. Nous laisserons à la population canadienne le soin de juger des raisons pour lesquelles ils veulent le faire. Mes collègues voudront peut-être s'exprimer à ce sujet. Je trouve que c'est très révélateur.

Ce que M. Guglielmin a dit plus tôt est peut-être plus vrai que je ne le pensais au début de la réunion d'aujourd'hui, à savoir qu'il ne s'agit peut-être pas seulement des sentiments de mon collègue, M. Ma; il s'agit peut-être d'un prélude à ce que Mark Carney tente de faire pour assouplir sa position sur la Chine.

Voilà ce que j'avais à dire. Je vous remercie.

Le président: Merci beaucoup, madame Kirkland.

Je vais rappeler à mes collègues la liste des intervenants. J'ai Mme O'Rourke, suivie de M. Guglielmin, de M. St-Marie et de M. Bardeesy. Je vous rappelle également que nous discutons de l'amendement, pas de la motion principale.

Madame O'Rourke, vous avez la parole.

Dominique O'Rourke: Merci, monsieur le président.

La sujet à l'étude aujourd'hui était les véhicules électriques. Un sous-élément de cette question était une préoccupation concernant l'autorisation d'importer 49 000 véhicules électriques de la Chine. C'était la question à l'étude. Les témoins étaient ici pour en parler.

En fait, à cause de toute cette motion surprise, nous n'avons pas pu entendre deux témoins, et certains avaient été invités ici par les députés d'en face.

Le sujet à l'étude était initialement le secteur de l'automobile du Canada, qui compte 500 000 travailleurs. Il était question des répercussions possibles, positives et négatives, des véhicules électriques. C'était peut-être une réflexion sur la stratégie de l'automobile du gouvernement qui a été chaleureusement accueillie le 5 février par les intervenants de l'industrie. Il était question du secteur manufacturier canadien, des emplois canadiens, de la force de notre secteur et des répercussions possibles.

À la suite d'une question légitime posée à un des témoins, nous semblons maintenant être passés à un examen des droits de la personne en Chine, ce qui est un sujet légitime. On peut toutefois poser la même question pour ce qui est d'un large éventail de produits et de pays. N'importons-nous pas des vêtements provenant de partout dans le monde, par exemple du Bangladesh? N'y a-t-il pas des violations possibles des droits de la personne à plusieurs endroits?

Si nous voulons avoir une discussion légitime sur les droits de la personne en Chine ou ailleurs, faisons-le.

Je pense vraiment que si la question était légitime, les députés de l'opposition auraient présenté un avis de motion, comme ils l'ont fait à maintes reprises au Comité. Nous aurions pu inviter des témoins. Nous pourrions faire venir de vrais experts pour qu'ils nous parlent des répercussions réelles.

S'il s'agit d'une discussion sérieuse, d'autres comités sont mieux placés, comme le comité du commerce international et le comité des affaires mondiales, pour vraiment déterminer comment les atteintes aux droits de la personne entrent en conflit avec la politique mondiale et la politique nationale du Canada.

Ce qui me pose problème, c'est que nous avons le consentement unanime ici pour la motion originale, mais ce n'était pas assez. Les conservateurs qui siègent au Comité voulaient attaquer personnellement un des membres du Comité — ce qui n'est pas plus au cœur de notre discussion sur la construction automobile et les emplois dans le secteur à Windsor, à Cambridge, à Guelph, à Alliston et à tous ces autres endroits dont nous parlons. L'objectif n'était pas de parler de notre chaîne d'approvisionnement en véhicules électriques ou des investissements du gouvernement.

Nous sommes passés à un sujet complètement différent. Si nous voulons en parler de manière légitime, il existe un moyen de le faire de façon plus générale et plus rigoureuse à un comité qui se spécialise là-dedans et qui peut faire comparaître un ministre et son personnel et convoquer des experts afin de réaliser une étude qui serait réellement dans l'intérêt des Canadiens, comme nous l'avons fait pour la productivité et la stratégie industrielle de défense — de manière très cordiale, en fait. Nous avons parlé de questions éthiques liées à la stratégie industrielle de défense. Nous pouvons avoir ces discussions difficiles ici.

• (1330)

Le président: Madame O'Rourke, attendez un moment. Je dois donner la parole à M. Falk pour entendre son rappel au Règlement.

Ted Falk: Je lui ai donné beaucoup de latitude, mais elle s'est grandement éloignée du sujet à l'étude. C'est de cela qu'elle doit parler.

Le problème, c'est qu'on veut changer le mot « Chine ». Nous savons que tout ce débat tourne autour de la Chine, de la question de savoir si ce pays enfreint les droits de la personne et si c'est lui qui est à l'origine des situations de travail forcé pour les Ouïghours, des prélèvements forcés d'organes pour la communauté du Falun Gong et de la persécution des chrétiens. Il est question de la Chine, d'un autre pays, et elle doit mettre l'accent là-dessus.

Michael Guglielmin: J'invoque le Règlement.

Le président: Pour ce qui est de ce rappel au Règlement, je prends acte de votre remarque, monsieur Falk, car l'amendement propose maintenant de changer le sujet, ce qui signifie qu'on élargit la portée de la discussion. La discussion devrait porter sur la portée, pour déterminer si c'est pour le monde entier ou un seul pays. Puisque nous débattons de l'amendement, pas de la motion principale ni de l'amendement précédent qui a été jugé irrecevable, la discussion ne doit pas se limiter précisément à la Chine.

Monsieur Guglielmin, j'espère que c'est un vrai rappel au Règlement. Je veux juste mentionner que si le rappel porte sur la pertinence, je viens tout juste d'en parler en lien avec le point soulevé par M. Falk.

Allez-y.

• (1335)

Michael Guglielmin: Mon rappel porte sur la modification de la motion. On s'écarte de l'objet initial de la motion au point où l'amendement entier devrait être jugé irrecevable.

Le président: Contestez-vous la décision de la présidence à ce sujet?

Michael Guglielmin: Pour l'instant, c'est la décision de la présidence. Le président n'est-il pas d'accord?

Le président: Non, je ne suis pas d'accord, monsieur Guglielmin. Bien entendu, vous pouvez contester ma décision, mais non, je ne souscris pas à ce que vous décrivez. J'ai dit que cet amendement était irrecevable, et je dois donc autoriser le précédent, le juger recevable. J'essaie d'être équitable pour les deux.

Avez-vous terminé votre rappel au Règlement, ou voulez-vous aller de l'avant et contester la décision de la présidence?

Michael Guglielmin: J'aimerais aller de l'avant et contester la décision.

Le président: D'accord. On remet en question la décision de la présidence.

Chers collègues, nous nous sommes déjà retrouvés dans cette situation. M. Guglielmin conteste la décision de la présidence concernant la portée de l'amendement à la motion principale que M. Bardeesy a proposé, et qui a essentiellement supprimé le mot « Chine » et l'a remplacé par « à l'échelle mondiale ».

Y a-t-il des questions, ou puis-je demander à la greffière de tenir le vote?

Madame la greffière, je vais vous le demander, car je sais que la terminologie dans ce cas-ci peut parfois porter à confusion, et je

veux que les membres du Comité sachent quel mot utiliser pour exprimer correctement leur point de vue.

Merci.

La greffière du Comité (Miriam Burke): La décision de la présidence est-elle maintenue?

Si vous appuyez la décision de la présidence, votez pour, et si vous vous y opposez, votez contre.

(La motion est adoptée par 5 voix contre 4.)

Le président: La décision est maintenue.

Nous allons reprendre le débat sur l'amendement, tel qu'il a été présenté, où nous nous sommes arrêtés.

Madame O'Rourke, vous avez encore la parole.

Dominique O'Rourke: Merci, monsieur le président.

[Français]

Revenons à nos moutons.

[Traduction]

La réunion porte sur les politiques du gouvernement fédéral en matière de véhicules électriques. Le sujet est le plan du gouvernement fédéral pour l'automobile, un plan global lancé en février. C'est un volet de la discussion d'aujourd'hui qui porte sur l'autorisation de l'importation de véhicules chinois pour revenir au niveau que nous avons en 2023, lorsqu'il y avait une administration américaine et des politiques différentes et lorsque les plus de 49 000 véhicules importés étaient des Tesla et des Polestar; l'industrie et l'opposition n'avaient aucune préoccupation à exprimer. En fait, les 49 000 véhicules, s'ils sont tous importés, seraient moins nombreux que les Kia vendus au Canada en ce moment. Nous ne semblons pas très préoccupés par les véhicules électriques qui sont actuellement vendus par une série d'autres constructeurs d'autres pays.

Je nous ramène à l'objet de cette discussion, une discussion légitime et importante pour le secteur de l'automobile, l'industrie manufacturière canadienne et les travailleurs canadiens. Il est question de l'avenir du secteur canadien de l'automobile, ce qui comprend l'électrification. Nous savons que 20 % des véhicules actuellement vendus dans le monde sont électriques. Nous savons que, même aux États-Unis, malgré des politiques hostiles, 20 % des modèles de luxe sont des véhicules électriques. Nous savons qu'il y aura un transfert de technologie.

Des questions ont été soulevées, et le témoin qui s'est exprimé plus tôt a également dit que nous avons des mécanismes pour donner suite à ces préoccupations. Si nous voulons nous pencher sur l'ensemble de nos préoccupations relativement aux droits de la personne dans la chaîne d'approvisionnement en véhicules électriques, il est alors très logique d'élargir la portée de l'étude en n'examinant pas qu'un seul pays. Nous ne devons pas oublier qu'il y a des intrants dans tout, nos iPhone, les lunettes Google et les montres intelligentes ainsi que dans les choses qui se trouvent dans nos maisons. Il y a des minéraux critiques de partout dans le monde, dont certains qui sont extraits au moyen de pratiques douteuses en matière de droits de la personne. Si nous voulons avoir une vraie discussion à ce sujet, ne nous y prenons pas à la dernière minute d'une façon totalement irrespectueuse pour nos témoins et en nous écartant du sujet à l'étude.

Les membres de ce comité savent parfaitement comment présenter une motion bien conçue et ayant fait l'objet de discussions préalables pour que les gens soient prêts à l'examiner. Nous nous sommes tous présentés à la réunion d'aujourd'hui en étant prêts pour les témoins, par respect pour eux et leur temps. Nous sommes tous venus ici pour avoir la discussion que le Parti conservateur a demandé d'avoir ici et que nous avons appuyée. Pourquoi ne pas avoir une discussion vaste, rigoureuse et en bonne et due forme à ce sujet, en ne nous limitant pas à la Chine? Pourquoi ne pas confier cette discussion à un comité qui possède plus d'expertise à ce sujet, comme celui des affaires mondiales ou celui du commerce international? Mon collègue, M. Ste-Marie, a un collègue au Bloc qui a déposé à la Chambre un projet de loi d'initiative parlementaire qui porte sur les violations des droits de la personne dans un certain nombre de pays.

Si nous voulons avoir une vraie discussion utile et à la hauteur de ce à quoi les Canadiens s'attendent de la part d'un comité parlementaire et de notre assemblée législative, il faut procéder comme il se doit. La portée de l'étude ne devrait pas être limitée. L'étude ne devrait pas se faire après avoir rejeté au moyen d'un vote une attaque personnelle contre un membre du Comité qui a posé une question de bonne foi et d'une façon que les membres conservateurs du Comité ont utilisée à maintes reprises dans le cadre de leurs tactiques.

Nous étions prêts à nous prononcer sur cette motion il y a 40 minutes. Je ne sais pas quelle heure il est. Nous étions prêts à soutenir cette motion, mais c'est une question de politique. On cherche maintenant à dénigrer notre premier ministre. Nous avons entendu dire deux ou trois fois que le premier ministre pourrait être impliqué. Si nous voulons avoir une discussion légitime, alors faisons-le, et il ne faut pas s'en tenir qu'à un seul partenaire commercial.

● (1340)

Nous devons examiner globalement ce que cela signifie. Nous pourrions également élargir la portée de l'étude en examinant aussi les questions environnementales. Si nous voulons vraiment avoir une discussion rigoureuse et utile pour notre assemblée, avec une étude qui pourra servir à d'autres personnes dans le cadre de leurs propres réflexions, nous devons procéder comme il se doit.

[Français]

Monsieur le président, il est important que nous ayons un débat et une étude à la hauteur de ce comité et du Parlement du Canada. C'est ce qu'attendent nos concitoyens qui croient, eux aussi, que c'est important de respecter les droits de la personne. Nous sommes tous d'accord à ce sujet. En fait, nous étions tous d'accord il y a 45 minutes.

Cependant, plutôt que de dire que nous passons à l'action et que nous sommes tous unis pour dénoncer une atteinte aux droits de la personne, nous prenons tous les moyens possibles pour attaquer le premier ministre afin de ne pas nous pencher sur la question du secteur automobile et des véhicules électriques qui, comme nous le savons, représentent l'avenir. Nous ne voulons pas nous pencher sur la façon de sauver 500 000 emplois au Canada. Nous ne voulons pas nous pencher sur la question légitime d'une chaîne d'approvisionnement pour les minéraux critiques, pour l'assemblage, pour les pièces automobiles.

Un témoin allait venir nous parler des moulages. Pour ma part, ça m'intéresse énormément parce que, comme tout le monde le sait, l'industrie des pièces automobiles est extrêmement importante à Guelph. Je voulais poser des questions à ce témoin à propos des in-

vestissements prévus par le gouvernement du Canada pour appuyer ces entreprises. Toutefois, plutôt que d'entendre parler ces témoins, on veut cibler un membre du Comité qui est ici parce que ses concitoyens l'ont élu pour siéger à ce comité plutôt que de s'appuyer sur les recherches que nous avons préparées pour cette réunion du Comité.

Voici ce que je vous propose. De notre côté, nous sommes fiers du travail que nous faisons ici, parce que nous nous préparons. Nous préparons des questions. La Bibliothèque du Parlement fait des recherches, et on nous propose des questions. Dans quel but? C'est pour avoir un travail robuste, utile, grâce auquel nous pouvons évoquer des décisions bien articulées, parce que c'est important pour les Canadiens.

Ainsi, si nous voulons avoir une étude qui se penche sur les droits de la personne à l'échelle mondiale, il faudrait que ce ne soit pas uniquement à propos de la Chine. Nous pouvons parler de la Chine, dans ce cas, mais aussi mentionner quels sont les autres intrants dans les véhicules, dans les semi-conducteurs, dans les puces électroniques, dans les téléphones, dans tout ce qui touche à la technologie.

Regarder tous les pays du monde qui vont nous fournir des choses, en particulier et surtout les minéraux critiques, représente une étude beaucoup plus large. Si nous voulons avoir cette conversation, il faudrait la faire comme il faut. Il faudrait la renvoyer au bon comité parlementaire, soit au Comité permanent des affaires étrangères et du développement international ou au Comité permanent du commerce international.

De plus, ce que les membres des partis de l'opposition devraient faire, c'est parler à leurs collègues qui siègent à ces comités afin qu'ils présentent une motion, comme ils l'ont fréquemment fait ici pour l'étude sur la productivité. Je ne sais pas qui avait présenté une motion pour la Stratégie industrielle de défense — nous ou les conservateurs —, mais il y a plusieurs...

Une voix: Il s'agissait de nous.

Dominique O'Rourke: C'était nous? Bon, tant mieux.

Pour ce qui est de l'intelligence artificielle, il y a des procédures bien établies ici pour que nous fassions un travail qui est approprié et utile pour les Canadiens et les Canadiennes, pour les industries, pour les travailleurs dans ces industries. J'imagine qu'il y a beaucoup de gens qui souhaitaient entendre ce que les témoins avaient à dire aujourd'hui.

Or, nous ne pourrions malheureusement pas tirer de recommandations utiles des témoignages de ces témoins parce que nous n'avons pas été en mesure d'adopter facilement une motion sur laquelle tout le monde était d'accord. Ce n'était évidemment pas le but ultime, aujourd'hui, des membres conservateurs siégeant à ce comité.

J'imagine que, même si nous arrivons à résoudre nos différends à propos de l'amendement, à savoir si cela portera strictement sur la Chine ou sur un horizon qui est plus large, il y aura une autre motion. Les conservateurs sont friands de ça aujourd'hui.

● (1345)

Quand ce n'est pas une motion de fond, c'est une attaque personnelle, ce qui est vraiment inacceptable.

En tant que parlementaires, nous venons ici pour représenter nos concitoyens. Nous venons avec un bagage personnel et professionnel pour poser des questions dans le respect de ce comité, des témoins, du Parlement et du travail que nous faisons ici.

Pour notre part, nous disons que nous voulons parler des droits de la personne. Nous serions prêts à en discuter, mais il faudrait que ce soit une conversation large, utile et informée. Les Canadiens ne veulent pas que nous parlions à travers notre chapeau. Ils veulent que nous nous assoyions pour avoir une conversation de deux heures sur un sujet, avec des témoins qui sont venus d'ailleurs. M. Taylor est venu de Toronto, et nous ne lui avons pas posé une seule question, malheureusement.

De plus, les Canadiens s'attendent à ce que nous fassions un travail rigoureux. C'est ce que je propose. J'appuie mon collègue dans sa démarche pour que nous ayons une vraie conversation enrichissante. Oui, nous pouvons avoir cette conversation, mais il faut le faire de façon constructive, au comité approprié, en faisant des recherches. Ainsi, nous n'avons pas à trouver rapidement des données sur nos ordinateurs. Ça se fait. Ça se fait tous les jours dans les comités parlementaires. C'est à ça que les Canadiens et les Canadiennes s'attendent.

Si nous voulons avoir une bonne conversation, où les données sont utiles et probantes, à ce moment-là, une motion est déposée devant le comité pertinent. Les membres savent très bien comment le faire. Il peut s'agir du Comité permanent des affaires étrangères et du développement international, du Comité permanent du commerce international ou, comme l'a dit mon collègue du Bloc québécois, ça peut être fait par le truchement d'un...

Comment dit-on « *private Members' bill* », en français?

• (1350)

Gabriel Ste-Marie: Il s'agit d'un projet de loi émanant des députés.

Dominique O'Rourke: Merci.

Ça peut se faire par le truchement d'un projet de loi émanant des députés.

Nous avons des mécanismes en place pour le faire comme il faut, en faisant des recherches en amont. C'est ce à quoi les Canadiens s'attendent.

[Traduction]

Michael Guglielmin: J'invoque le Règlement, monsieur le président.

Le président: Monsieur Guglielmin, je pense que les interprètes seront contents. Il y a eu une transition du français à l'anglais, ce qui leur donne le temps de se préparer.

Allez-y.

Michael Guglielmin: La députée fait-elle de l'obstruction pour éviter que le Comité condamne la Chine pour ses violations des droits de la personne?

Le président: Monsieur Guglielmin, il y a trois choses. Premièrement, ce n'est pas un rappel au Règlement. Deuxièmement, je ne pouvais pas répondre à la question. Troisièmement, même si quelqu'un décide d'exercer son droit dans les limites du Règlement pour parler d'une motion, comme de nombreux membres de tous les partis le font de temps à autre, rien ne l'en empêche.

Je redonne la parole à Mme O'Rourke.

Dominique O'Rourke: Merci, monsieur le président.

Je ne fais pas du tout d'obstruction. Je pense que nous sommes tous préoccupés par les droits de la personne. Nous sommes tous préoccupés par une possible compétition injuste pour les travailleurs canadiens, peu importe d'où elle vient. Les Canadiens s'intéressent à cette étude puisque les États-Unis attaquent notre secteur de l'automobile avec leurs droits de douane illégitimes.

En réponse à cela, le gouvernement du Canada et le premier ministre, après avoir consulté tous les groupes de l'industrie, ont présenté le 5 février une solide stratégie pour l'automobile qui prévoit des mesures gouvernementales de soutien, y compris pour les travailleurs, et une stratégie globale pour les véhicules électriques. Elle a été bien accueillie au point où l'opposition voulait faire une autre étude pour essayer de trouver des moyens de s'y opposer. C'est de bonne guerre. C'est leur droit. Ils peuvent le faire. Nous avons des témoins aujourd'hui qui étaient prêts à parler de différents aspects de la stratégie en matière de véhicules électriques, y compris de la question de la Chine.

Tout ce que je dis, c'est que si nous voulons avoir une vraie discussion sur les droits de la personne, alors faisons-le avec rigueur et de manière exhaustive, pas au moyen d'un sous-amendement dans un comité différent. Lorsque nous nous réunissons en tant que comité, nous avons des chercheurs de la Bibliothèque du Parlement qui préparent un document d'information pour que nous puissions tous travailler à partir d'un ensemble de faits sur le sujet à l'étude. Nous invitons des témoins pour qu'ils nous informent. Nous avons l'occasion de poser des questions. Une étude est rédigée, et nous pouvons la consulter, et c'est approprié et utile pour les Canadiens.

Ils ont proposé au milieu d'une réunion de comité un amendement sur une autre chose qui aurait pu être réglée il y a 50 minutes, car nous étions tous d'accord. Le but n'est manifestement pas d'avoir cette discussion, mais plutôt de créer une diversion. Si nous voulons avoir une discussion sur les droits de la personne, il existe des endroits au Parlement pour le faire, en étant pleinement informés grâce à des travaux de recherche objectifs, en ayant l'occasion de faire venir des témoins pour leur poser des questions, et en pouvant faire nos propres travaux de recherche supplémentaires afin d'avoir une discussion vraiment honnête et légitime à ce sujet.

Certains membres du Comité ont dit qu'ils font ce travail depuis 10 ans. Ils savent très bien qu'ils peuvent présenter une motion bien conçue. Ils peuvent donner un avis de motion. Elle peut faire l'objet d'une discussion et d'un débat. Tout le monde est d'accord. Nous en sommes à notre troisième ou quatrième étude maintenant, et ils savent donc comment cela fonctionne. Ils ont des collègues au comité des affaires mondiales. Ils en ont aussi au comité du commerce international. Ne serait-il pas mieux de procéder comme il se doit à ces comités, de pouvoir inviter un ministre et des experts, et, si la discussion risque de nuire aux relations internationales, de procéder à huis clos? Ne serait-ce pas ainsi qu'un Parlement responsable procéderait?

Je pense que ce que nous voulons faire ici, monsieur le président de la Chambre... Je veux dire, du Comité. Désolée. La période des questions approche.

• (1355)

Le président: Je vais accepter la promotion, merci, ainsi que le chauffeur et le chalet.

Dominique O'Rourke: L'amendement de mon collègue vise à affirmer que nous nous préoccupons des droits de la personne, puis nous examinons ensuite les droits de la personne de manière plus globale. Il y a du caoutchouc dans les pneus. Il y a toutes sortes de minéraux critiques dans toutes sortes d'objets que nous transportons avec nous tous les jours. Nous pouvons avoir une discussion pour déterminer si les véhicules constituent une menace à la sécurité. Nous devrions alors avoir la même discussion à propos des iPhone ou des lunettes de Google, et de la façon de gérer ces menaces si elles sont légitimes. Pour avoir une bonne politique publique, nous devons d'abord nous pencher sur les faits, effectuer un travail rigoureux au Comité avec de solides travaux de recherche et une discussion en bonne et de la forme. Nous étions prêts à avoir cette discussion il y a 50 minutes. Plutôt que de procéder de cette façon en faisant preuve de bonne foi, les membres de l'opposition ont attaqué un collègue ici.

Monsieur le président, nous savons qu'ils partagent déjà des extraits sur les médias sociaux, et il ne s'agit donc pas d'une étude légitime sur les droits de la personne. Nous serions prêts à avoir cette discussion. Nos collègues des comités appropriés seraient prêts à avoir cette discussion. Il est regrettable que nous soyons impliqués dans un certain théâtre politique inapproprié ici.

Un député: [*Inaudible*]

Dominique O'Rourke: On parle souvent en même temps ici, monsieur le président. De toute évidence, on ne respecte pas le processus du Comité. Si c'était le cas, nous aurions entendu les témoins, pour tout dire.

[*Français*]

Je vous remercie, monsieur le président.

Je vois que ça continue dans les médias sociaux. Tout ce théâtre politique ici, ce n'était pas pour énoncer des propos sérieux. C'était vraiment pour avoir des clips d'un membre de ce comité, qui n'est pas disponible pour être en comité, mais qui, évidemment, est disponible pour faire des clips et publier des réponses dans les médias sociaux.

Moi, j'étais ici, préparée et prête à intervenir avec les témoins. Ce que je demanderais à tous les membres du Comité, c'est qu'ils soient ici vraiment de bonne foi pour avoir un produit qui est utile pour les Canadiens.

Moi, j'étais ici, aujourd'hui, pour les travailleurs du secteur de l'automobile. Vous pouvez voir que ce n'est pas nous qui sommes en train de publier des clips dans les médias sociaux. Nous sommes ici pour faire un travail sérieux et légitime.

[*Traduction*]

Ted Falk: J'invoque le Règlement.

Le président: Madame O'Rourke, je vais vous interrompre pour entendre un rappel au Règlement.

Allez-y, monsieur Falk.

Ted Falk: Elle s'est tellement éloignée du sujet que je ne sais pas si elle peut y revenir. Elle parle de ce que les gens font sur les médias sociaux. Elle devrait se concentrer sur la question à l'étude, revenir à la discussion sur l'amendement.

Le président: Merci, monsieur Falk.

Dominique O'Rourke: Monsieur le président, la discussion porte sur l'amendement...

Le président: Désolé; une seconde.

Monsieur Falk, comme c'est souvent le cas dans les longs discours sur des amendements et des motions, on s'écarte parfois du sujet. Je pense que vous aviez probablement raison d'intervenir à ce moment-là, mais je crois qu'il s'agissait de propos dans une série plus vaste de points abordés. Nous allons permettre à Mme O'Rourke de saisir l'occasion pour recentrer ses propos et parler de l'amendement, comme c'est sa prérogative.

Dominique O'Rourke: Monsieur le président, l'amendement vise à déterminer si nous parlons strictement de la Chine ou si...

Michael Guglielmin: J'invoque le Règlement.

Le président: Allez-y, monsieur Guglielmin.

Michael Guglielmin: Monsieur le président, je n'arrive pas à croire que les libéraux font de l'obstruction à un comité pour éviter de condamner la Chine pour son recours au travail forcé. N'est-ce pas ce qui se produit actuellement au Comité?

Le président: Monsieur Guglielmin, j'ai écouté de nombreux rappels au Règlement de votre part aujourd'hui. Je comprends votre désir d'invoquer le Règlement, mais je ne pense pas que ce rappel est légitime.

Madame O'Rourke, je vous redonne la parole.

Dominique O'Rourke: Merci, monsieur le président.

Nous étions prêts à en discuter il y a maintenant une heure. Tout ce que je laisse entendre, c'est que nous pouvons discuter de l'amendement de mon collègue, mais ce n'était pas satisfaisant lorsque nous étions prêts à avoir cette discussion. Soudainement...

• (1400)

Le président: Madame O'Rourke, je vais vous interrompre. Il est 14 heures. Nous n'avons plus accès aux ressources.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>